

LE
MARÉCHAL DE LA CHÂTRE¹

Par M. F. DESHOULIÈRES

CHAPITRE IX

1588-1589

*Nouvelles intrigues de La Châtre et du duc de Nevers.
— La Châtre est envoyé au roi pour signer l'Édit
d'Union. — Pamphlets contre La Châtre. — Il fait
campagne dans le Bas-Poitou. — Sièges de Mauléon,
de Montaignu et de la Garnache.*

Cependant, pour donner des ordres, Henri III était très indécis. La victoire d'Auneau avait eu un grand retentissement; en accroissant la popularité du duc de Guise, elle l'avait portée à un si haut point que le roi pouvait en prendre ombrage.

Celui-ci le supportait aigrement, et sa politique louvoyante allait encore se détacher du parti catholique.

Aussi les intrigues vont recommencer et La Châtre s'y mêlera fortement. Comme il l'avait déjà tenté, dans une circonstance analogue, il va de nouveau chercher à rattacher à son parti, son puissant ami et correspondant, le duc de Nevers.

En dehors des sentiments d'amitié qui unissaient ces deux personnages, les grands intérêts qu'avait Nevers

1. Voy. le XXIX^e vol. des *Mémoires*, pages 161 à 266.

en Berry nouaient des rapports incessants entre lui et le gouverneur de cette province.

Au mois de février 1588, le duc et la duchesse de Nevers avaient consenti encore d'importantes libéralités dans la province ¹.

Dès le mois de janvier, La Châtre est à Paris, il y prend l'air de la Cour et aussi de la Ligue, il se rend compte de l'agitation qui se prépare ; il en avertit le duc de Nevers ².

Cependant, avant le mois de mai, rien n'éclate, le gouverneur rentre dans sa province, et la journée des Barricades le trouve en Berry.

Mais il n'y demeure pas longtemps. Aussitôt qu'il reçoit la nouvelle du triomphe du duc de Guise, de son entrée dans la capitale au mépris des ordres du roi, de son internement dans le Louvre, de sa fuite à Chartres, qui laisse le Balafre maître de Paris, La Châtre s'apprête à partir pour rejoindre ce dernier. « Vous êtes sans doute averti de ce qui se passe

1. Fondation faite par M. le duc de Nevers et sa femme, pour marier tous les ans à perpétuité, dans leurs terres et seigneuries, 60 pauvres jeunes filles et, entre autres, 4 pauvres filles dans leurs terres, assises au pays de Berry, savoir : « En « la ville et châtellenie de la Chapelle d'Angillon, en la souve-
« raineté de Boisbelle, en la ville et châtellenie de Château-
« meillant (qui comprend les paroisses de Châteaumeillant,
« Saint-Saturnin, Beddes, Durciez, Montgenoux, Nerez, Pri-
« chart, Fontaine, Saint-Priest — la Marche, Gouttenoire, Sur-
« fons Puxtelloux) et, en outre, deux pauvres filles en la sirie
« d'Orval, au pays Bourbonnais, comprises la ville de Saint-
« Amand et la châtellenie d'Epineuil et Bruères-sur-Cher. »
(*Mémoires du Duc de Nevers*, Paris, 1665. T. II, page 570.)

2. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, du 25 janvier 1588.
— *Ibid.*, Bibl. nat. f. fr. 3419 f° 4.

« à Paris, écrit-il en substance au duc de Nevers ; je vais
 « m'y rendre après vous avoir envoyé M. de Brulle-
 « bost pour vous mettre au courant. Pour moi je me
 « place à votre service, si vous voulez m'employer »,
 et en même temps, afin d'attirer ses bonnes grâces, il
 lui avait fait parvenir « le meilleur levrier de France
 « pour chasser le loup ¹ ».

Dès lors, les efforts vont redoubler dans le but de
 gagner Nevers. Celui-ci, tout en manifestant devant le
 roi une vive opposition à la Ligue, n'en conservait pas
 moins avec elle des rapports ambigus qui encourageaient
 les avances. Sa correspondance avec le duc de
 Guise en fait foi ² et les lettres de La Châtre en four-
 nissent une nouvelle preuve.

Il est à Paris le 27 mai ³ ; sa première visite est pour
 madame de Nevers, qui lui demande des conseils sur ce
 que doit faire son mari, resté dans son gouvernement.

La Châtre écrit de suite à ce dernier, il le presse
 d'être de son côté ; il lui montre qu'il ne peut se sépa-
 rer des catholiques ; l'assure que Guise lui cèdera tou-
 jours la première place (au lendemain de la journée
 des Barricades, la promesse est alléchante) ; il ne lui
 dissimule pas la faveur dont jouit d'Épernon auprès du
 roi qui, malgré l'impopularité de ce favori, veut l'op-
 poser au Balafre, et en faire le successeur de Joyeuse ⁴ ;

1. *Ibid.*, du 24 mai 1588. Bibl. nat. 3976 f° 78.

2. CAPEFIGUE, *La Réforme et la Ligue*. T. IV, p. 364 et suiv.

3. DANIEL, *Hist. de France*, citée, T. IX, p. 290.

4. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, datée de Paris,
 28 mai 1588, *loc. cit.*, Bibl. nat. f. fr. 3976, f° 110. — *Ibid.*, du
 2 juin 1588, f° 128

il le presse de revenir ; lui fait voir les avantages qui résulteront de sa présence au moment où tant de choses se préparent... « Le reste demeure au bout de ma « plume », ajoute-t-il mystérieusement¹.

Mais la duchesse de Nevers a quitté Paris, elle est sans doute auprès de son mari ; c'est à elle que La Châtre s'adresse dans l'espoir qu'elle usera de son influence sur le duc. On désire une ferme union avec celui-ci, écrit-il, on le prie de se ranger « dans la cause de Dieu et des bons catholiques », on l'assure qu'on fera tout ce qu'on pourra pour le servir, soit ouvertement, soit sous main, et lui procurer les dépouilles d'un homme suffisamment désigné pour faire reconnaître d'Épernon.

Cependant, le roi, devant sa propre faiblesse, se décide encore une fois à ouvrir des négociations.

Déjà, le 15 juin, M. de Villeroy était parti de Paris pour trouver Henri III à Rouen, et lui porter des propositions de la part de la Ligue.

Il s'agissait de faire oublier l'émeute de Mai et d'abaisser d'Épernon. Ce dernier point soulevait des difficultés. Puis les catholiques exigeaient, comme places de sûreté, Bourges et Orléans, avec survivance de ces deux gouvernements pour les enfants de La Châtre et de d'Entraigues².

Le roi avait fini par céder, sauf cependant sur la question de la survivance, ce qui avait fortement mécontenté le gouverneur du Berry.

1. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, du 20 juin 1588. — *Ibid.*, Bibl. nat. f. fr. 3976, f^o 169.

2. VILLEROY, *Mémoires d'Etat*, édit. Michaud et Poujoulat dans les *mémoires sur l'hist. de France*, T. XI, p. 86.

Pour atténuer son chagrin, le souverain lui avait donné un titre, qu'au lendemain de la journée des Barricades, Guise avait demandé pour son ami¹; il l'avait fait chevalier de ses ordres et maréchal de camp des armées françaises à titre d'office.

Enfin Henri III avait nommé le Balafre lieutenant général du royaume, charge que celui-ci, soit par coquetterie, soit par habileté, avait cru tout d'abord devoir refuser.

C'est pour ratifier ces avantages et signer ce qui prit le nom d'« Edit d'Union », que le duc de Guise dépêcha à la cour trois des siens qui furent l'archevêque de Lyon, M. d'Espignac et M. de la Châtre.

Ce dernier, honoré d'une si importante mission, fit le voyage en compagnie de l'archevêque, et fut reçu par le roi de la meilleure façon du monde, mais il ne put obtenir que celui-ci renonçât à donner à Guise la lieutenance générale du royaume. Il tint ferme et expliqua ses raisons dans une lettre écrite de sa main et qu'il remit à La Châtre pour le nouveau dignitaire².

Voilà donc M. de la Châtre noyé dans l'apparente faveur dont jouit le duc de Guise auprès de Henri III. Il devient un des principaux favoris de celui-ci et partage avec le Balafre et l'archevêque de Lyon, toutes les confidences du souverain³.

Cette éclatante fortune ne devait pas être sans quelques revers. On sentait à la cour qu'elle était si-

1. DAVILA, *loc. cit.*, Liv. IX, p. 603.

2. *Mém. de Villeroy, Ibid.* — Lettre de La Châtre au duc de Nevers, du 7 juillet 1588, *loc. cit.*, Bibl. nat., 3976-177.

3. DAVILA, *Ibid.*, p. 624.

mulée, et peut-être y prévoyait-on le sanglant drame du château de Blois, dont le souverain méditait déjà la scène principale.

Quant à La Châtre, il était, au milieu de sa faveur, l'objet, de la part des courtisans, d'attaques blessantes pour son amour-propre.

Les pamphlets étaient de mode alors, on avait de l'esprit et du plus mordant; le gouverneur du Berry n'était pas épargné.

Déjà, l'année précédente, n'avait-on pas publié la parodie du traité de paix, accordé à M. de Mayenne. Un des articles en portait : « M. de la Châtre pourra « changer de femme, s'il s'aperçoit des déportements « de la sienne », et on avait imprimé un libelle injurieux pour elle, et dont on lui attribuait la paternité sous un titre grossier : « La République des M..., par Mme de La Châtre¹ ».

Maintenant ce n'était plus à sa femme que l'on s'adressait, ni à la vie privée de celle-ci, c'était contre le gouverneur lui-même que la pointe était dirigée.

A propos de l'accord de Rouen, on composa sous la forme du *Miserere* une complainte sur les principaux personnages qui avaient pris part au traité. Le verset suivant a trait à La Châtre :

*Ne projicias me a facie tua
Et spiritum tuum ne auferas a me.*

Invocation qui a trait à l'ordre du Saint-Esprit².

1. L'ETOILE, *Journal de Henri III*, *Ibid.*, 1587.

2. *IDEM.*

Citons encore cet extrait de pamphlet :

- « Gens qui guerroyes les geus, (les ligueurs)
- « Par un conseil incestueux (l'archevêque de Lyon)
- « Et par des armes balafrées (le duc de Guise)
- « Vous pourriez faire quelque mal
- « Avec ce vieil animal (le cardinal de Bourbon)
- « Mais vos finances sont chatrées (La Châtre)
- « Etc. ¹».

Tout cela, en vérité, n'était que piqûres d'épingle pour la rude écorce de M. de la Châtre. Celui-ci avait bien d'autres soucis que de s'occuper de leurs morsures, car il s'app préparait, sur l'ordre du roi, à entrer en campagne avec son ami le duc de Nevers.

Afin de sanctionner l'édit de juillet, Henri III reprenait les hostilités contre les Protestants, et organisait contre eux deux nouvelles expéditions, dont l'une avec Mayenne, devait s'attaquer à Lesdiguères, l'autre, confiée au duc de Nevers, avait comme objectif de s'opposer au Béarnais dans le Bas-Poitou.

Le duc de Nevers ne prit pas possession de son commandement dès le début de la campagne, et c'est La Châtre qui, en qualité de maître de camp, dut le remplacer.

Le but était de reconquérir les places occupées par ceux de la Religion, pour, ensuite, prendre contact avec le roi de Navarre.

Dès la fin d'août, le gouverneur de Berry, qui était toujours à Paris, reçoit les instructions du roi; il se

1. L'ÉTOILE, *Ibid.*

rend en diligence dans sa province pour mettre en ordre divers intérêts de famille, et, de là, écrit bientôt à Henri III qu'il va rejoindre son poste ; mais il n'est pas sans faire remarquer à son souverain qu'il lui faudrait des subsides pour entrer en campagne, qu'il n'a rien touché après l'expédition de 1587, et que ses moyens ne lui permettent pas de répéter si souvent de semblables dépenses ¹.

Enfin le voilà parti, et il a bientôt fait de rejoindre son armée. Celle-ci était grande et forte², elle se composait de Français, de Suisses et d'Italiens, d'un grand nombre de cheveu-légers, gens d'armes et de toute la noblesse catholique du Bas-Poitou, sous les ordres de La Chataigneraye, maître de camp, puis d'un régiment de gens de pied, de Sagonne, maître de la cavalerie légère, de Lavardin, etc...

Ce ne fut guère qu'après l'arrivée du duc de Nevers, qui eut lieu le 6 novembre, que les opérations commencèrent par le siège de Mauléon.

C'était une petite ville de faible défense, aux murailles médiocres, mais entourées de ruisseaux et de marécages. Elle n'avait pour la protéger que 300 soldats sous les ordres de son gouverneur, Joachim de Villiers-Charlemagne.

Tout d'abord celui-ci veut résister, mais, dès que Nevers paraît, il se rend compte de son impuissance,

1. Lettre de La Châtre au roi, du 28 août 1588. *Ibid.*, Bibl. nat., f. fr., 3361, f^o 89.

2. LA POPELINIÈRE, *Derniers troubles de la France*, Lyon, 1597. L. IV, p. 25 et 57. — *Mémoires de la Ligue, 1576-1598*. Amsterdam, p. 529 et suiv.

et demande à capituler. Ce fut aussitôt accordé ; les habitants devaient avoir la vie sauve, et les drapeaux devaient être remis entre les mains de M. de la Châtre.

Mais pendant que l'on négocie, les régiments de la Chataigneraye et de Brigneux, qui étaient composés de catholiques poitevins souvent maltraités par les huguenots, escaladent une brèche, de l'autre côté de la place, envahissent la ville et commencent le pillage et la tuerie.

Nevers en est averti, il envoie aussitôt La Châtre et Lavardin pour arrêter le massacre. Dans cette affaire le rôle du maréchal de camp fut de protéger l'ennemi¹.

La ville prise, il fallait la conserver et organiser l'occupation. Le duc de Nevers était malade, et il s'était maintenant absenté, laissant toute la tâche à M. de la Châtre. Certes, celle-ci n'est pas aisée ; le ravitaillement est difficile, les abords de la ville sont marécageux et peu praticables au passage de l'artillerie.

Enfin le maréchal de camp arrive au bout de sa besogne, il peut poursuivre la campagne, et, son chef étant toujours absent, c'est lui qui commande. On se dirige sur Tessouanne, où on arrive le 28 novembre ; le lendemain les catholiques sont à Romaigne, et le 9 décembre atteignent Montaigu, après bien des difficultés et de grandes fatigues, causées par de longues étapes, dans un pays où il n'y a ni pain ni vin, et où,

1. DE THOU, *loc. cit.*, L. LCHII. *Mémoires du duc de Nevers, loc. cit.* T. I, p. 873 et suiv.

pour vivre, il faut fourrager sur les ailes et chercher au loin sa subsistance ¹.

A Montaigu on trouve de la résistance. Le sieur de la Colombière, qui y commande, se porte à la rencontre des troupes royales et les salue par une furieuse attaque, à laquelle celles-ci répondent avec énergie, mais qui laisse des pertes égales des deux côtés. Cependant Nevers est de retour ; il fait installer l'artillerie, bombarde la place, et Montaigu ne tarde pas à être réduit.

La campagne, quoique pénible, s'annonce bien ; La Châtre en est satisfait, et il est bien aise de faire constater ses succès. « Nous avons pris, écrit-il du camp
« de Montaigu, cette place qui d'après le roi de Navarre
« devait nous retenir jusqu'à Carême prenant, et nous
« tenons le pays. Nous attendons le commandement du
« roi pour savoir si nous irons à la Garnache, à Beau-
« vais ou à Fontenay. Le roi de Navarre qui était venu
« voir cette dernière place, n'y est pas demeuré
« craignant d'être investi. Notre état est cependant
« assez misérable ; hiver piluvieux, mauvais chemins,
« pas d'argent, soldats sans souliers et nus, malades du
« travail des tranchées... Cependant, si on donne les
« moyens à M. de Nevers, tout le pays sera à nous ². »

Décidément on se rend à la Garnache. La place était située à six lieues de Montaigu, sur les confins de la Bretagne et du Poitou, à trois lieues de la mer. Elle

1, Lettres de La Châtre au duc de Nevers, des 11 nov., 24 nov., 25 nov., 26 et 27 nov. 1588, *loc. cit.*, Bibl. nat., f. fr. 3419, f^{os} 119, 121, 122, 123, 126.

2. Lettre de La Châtre au Prévost des Marchands de la ville de Paris, étant à la ville de Blois, à l'Assemblée de l'État.

appartenait à la maison de Rohan, elle était forte et munie d'une bonne garnison sous les ordres du gouverneur du Plessis.

Aussi faut-il en faire un siège en règle, et battre la muraille avec les quatre couleuvrines et les six ou huit canons qui composent l'artillerie.

Mais l'opération est difficile, car tout le pays est infesté de huguenots, on dit même que le roi de Navarre approche, il faut se défendre en même temps qu'attaquer : ce sera le rôle du maréchal de camp, et il n'est pas sans péril. Voyons plutôt : un jour, escorté d'une dizaine de cavaliers, il explore les environs, et se trouve au hameau des Planches. Tout à coup, il aperçoit un groupe d'ennemis sortis de la ville, il court sur eux pour les reconnaître, mais son cheval tombe dans un fossé, et sans la diligence de ceux qui l'accompagnent, il était pris¹.

Malgré le danger des arquebusades qui ne le ménagent pas, et à la faveur des haies, La Châtre poursuit son service d'éclaireur ; il est à Chagnon, à Beauvais, il arme des forts dans les environs, il y installe de l'artillerie, il organise les subsistances.

Cependant le siège languissait, le froid était rigoureux, et on craignait l'arrivée du roi de Navarre. Mais, heureusement, un jour la nouvelle se répandit que le Béarnais, parti de Niort pour secourir la ville, est gravement malade.

1. *Mémoires de la Ligue, Ibid.*, p. 525. — DE THOU, *loc. cit.* Lettre de La Châtre au duc de Nevers, du 27 décembre 1583, *loc. cit.*, Bibl. nat., 3419, f° 129.

Aussitôt l'ardeur renaît chez les catholiques. Nevers fait changer ses batteries de place ; la gelée empêche les assiégés d'exécuter de nouveaux ouvrages de défense ; la canonnade redouble et le 4 janvier 1589, après huit cents coups tirés, l'assaut est donné. Les troupes royales s'élancent avec fureur, elles laissent 50 hommes sur la brèche, mais la ville est terrorisée et le lendemain, après avoir reçu l'assurance d'obtenir les honneurs des armes et des bagages, elle capitule.

Il était temps, les événements de Blois précipitaient les choses de la Ligue.

CHAPITRE X

1589

Assassinat du duc de Guise. — La Châtre en est averti. — Il se rend à la cour ; ses entrevues avec le roi. — Il retourne en Berry ; ses ennemis ont travaillé contre lui. — Hésitations de La Châtre. — Etat des partis en Berry. — Pamphlets de la Ligue. — Le prétendu siège de Châteauneuf-sur-Cher. — La Châtre se sépare du roi. — Il est révoqué de sa charge de gouverneur du Berry, laquelle est donnée à Arquian.

Le 23 décembre 1588, au château de Blois, le duc de Guise était tombé assassiné au moment où il allait franchir le seuil de l'antichambre du roi.

Henri III, en abattant la tête de l'opposition, avait-il anéanti le parti ? Peut-être l'avait-il espéré, mais dès

la première heure, il comprit qu'il lui restait encore bien des cœurs à gagner, sinon des adversaires à supprimer.

La Châtre était de ceux-là; il était demeuré un des principaux confidents du duc de Guise, aussi le monarque dut-il s'occuper de lui tout d'abord : il fallait s'assurer de sa personne, tout au moins sonder les dispositions de son esprit et voir si la terrible représaille avait eu effet sur l'un des principaux comparses.

Aussi, de Blois, un messenger est de suite expédié au duc de Nevers; il devra lui apprendre de la part du roi le châtement du Lieutenant général du royaume, et en même temps lui donner l'ordre de ne pas perdre de vue Claude de la Châtre, peut-être de l'arrêter.

Mais les ligueurs ont devancé le roi, l'un d'eux a précédé son envoyé et a mis le maître du camp au courant de la lugubre nouvelle.

Elle fut, pour La Châtre, un coup de foudre : celui-ci est comme un homme qu'un choc imprévu frappe dans l'obscurité; il est terrifié et ébranlé; il ne sait que faire, quelle résolution prendre; il se demande avec inquiétude, comment son parti supportera le coup; si l'attaque est mortelle, si au contraire elle produira l'étincelle qui enflammera la poudre; si c'est la soumission ou la lutte.

Dans tous les cas, c'est au duc de Nevers, c'est à son chef qu'il convient de s'adresser. Son amitié lui fait un devoir de l'avertir, mais aussi la prudence exige la réserve.

Il va donc le trouver et, le premier, il lui annonce la nouvelle, et lui déclare, qu'encore qu'il eût été

toujours serviteur du duc de Guise, il demeure dans la fidélité qu'il doit au roi.

Nevers fut moins surpris que La Châtre. Esprit plus réfléchi, les coups de la fortune le laissaient plus impassible; rompu aux intrigues de la cour, il connaissait trop le cœur humain pour être épouvanté par sa noirceur. Il s'attendait au meurtre du rival d'Henri III, aussi, lorsqu'il lut le billet que l'envoyé de sa majesté lui remettait : « M. le duc de Guise a été tué ce matin
« par le commandement du roi. Les cardinaux de
« Bourbon et de Guise ont été fait prisonniers. M. et
« Mme de Nemours sont arrêtés. Le prince de Joinville,
« le duc d'Elbœuf et l'archevêque de Lyon aussi.
« Prenez vos mesures là-dessus », ne put-il que rapporter au messenger de la cour la conversation qu'il venait d'avoir avec La Châtre, et lui faire connaître que celui-ci était venu volontairement le trouver pour le faire confident de son loyalisme¹.

Cependant la capitulation de la Garnache, qui venait d'avoir lieu, rendait des loisirs aux troupes royales.

La Châtre, aussitôt, prend le chemin de la cour. Y était-il appelé par les ordres du roi, ou bien s'y rendait-il de son propre mouvement, soit pour se justifier, soit pour dissimuler?

Il semble tout au moins que Henri III lui ait fait pressentir son désir de le voir pour juger de ses intentions, et que La Châtre ait cru devoir obéir, afin d'écarter les soupçons.

1. *Mém. du duc de Nevers, loc. cit.*, T. I, p. 873 et suiv. PALMA-CAYET, *Chronologie Novellaire*, collect. de l'hist. de Fr. T. XXXIX, p. 42. — LA POPELINIÈRE, *loc. cit.*

Toujours est-il qu'il n'arrivait pas à Blois sans certaines appréhensions que motivaient son amitié pour le duc de Guise, et sans doute aussi, le trouble de sa conscience.

Au milieu de sa route, à Tours, un messenger secret, lancé par ses amis, le prévient de se tenir sur ses gardes : on est à son égard mal disposé à la cour. Il passe outre et arrive à Blois le 17 janvier.

Sa première visite est pour la duchesse de Nevers ; il lui apporte des nouvelles de son mari et surtout la prend comme une sorte d'intermédiaire entre le roi et lui.

Celle-ci fait en effet prévenir Henri III par le maréchal de Betz, et une audience est accordée au gouverneur du Berry.

L'accueil fut encourageant pour La Châtre ; le roi le traite avec prévenance, presque avec gâterie : *il lui fait faire bonne chère*, s'intéresse à la campagne du Poitou, lui promet des gratifications pécuniaires pour lui et ses soldats.

Le lendemain le souverain l'appelle encore devant le conseil pour qu'il y fasse un rapport sur les opérations militaires auxquelles il vient de prendre part¹.

Enfin Henri III lui donne des instructions et lui dévoile son plan de campagne qui est de se replier et de concentrer ses forces dans le centre, afin d'avoir toutes les troupes sous la main. La Châtre devra se retirer dans son gouvernement de Berry de façon à y appuyer le mouvement.

1. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, datée de Blois, du 23 janvier 1589, *ibid.*, Bibl. nat., 3419, f° 1.

L'accueil semblait parfait, mais que fallait-il en penser, comment interpréter ces épanchements ?

Il semble qu'Henri III ait été sincère, qu'il ait voulu rapprocher les partis, et que dans le cas particulier de La Châtre ses intentions aient été favorables.

En effet, dès le lendemain de la mort du duc de Guise, n'avait-il pas dit au maire de Bourges, François de Corbet, député de Berry aux états : « Les habitants
« de Bourges ne doivent pas croire que La Châtre ne
« sera pas autre que mon serviteur... Mon cousin le
« duc de Nevers m'en a ainsi assuré et particulièrement
« écrit¹. »

Cependant, s'il n'est plus effrayé, le gouverneur du Berry est médiocrement touché par la mansuétude royale. Devant le roi il se tait, mais au fond il hésite. Il n'ajoute aucune créance aux bonnes paroles qu'il a entendues ; il craint des pièges et il écrit au duc de Nevers : « Je m'en vais m'en aller chez moi, n'ayant
« pas l'espérance de toucher les 40.000 écus que le roi
« m'avait ordonnés, sauf par votre intermédiaire.
« J'attendrai vos ordres... Madame votre épouse pense
« que vous devez venir ici sans différer. C'est aussi
« mon avis, car je ne trouve pas grande sûreté à vous
« arrêter en quelque ville². »

Est-ce un esprit désabusé parce qu'il n'a reçu que des promesses et non de l'argent ? D'aucuns l'ont cru, mais ils n'ont pas eu tout à fait raison. Si La Châtre n'était pas complètement insensible aux questions

1. RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 167.

2. Lettre du 23 janvier, citée plus haut.

matérielles, celles-ci n'étaient pas tout pour lui; la preuve en est que bientôt nous allons voir Henri III lui offrir des charges et des honneurs et il refusera.

Il est avant tout Guisard, et s'il invoque des questions d'argent devant le duc de Nevers, qu'il sait plutôt tiède, c'est pour trouver une bonne raison de l'attacher à son parti.

Quelques jours après il est à la Maisonfort. Mais là encore et surtout, il va trouver de nouveaux motifs à son insubordination.

C'est que, revenant dans son gouvernement, après une rude campagne d'hiver passée au service du roi, il va constater combien les amis de ce dernier ont desservi ses propres intérêts et ce que son parti a souffert.

En effet, durant son absence, les esprits des habitants de Bourges ont été fortement ébranlés, le maire et l'archevêque n'étaient pas amis des catholiques¹; puis c'était Montigny, que nous avons vu lieutenant du gouverneur au siège de Sancerre, qui avait cherché, par tous les moyens possibles, à anéantir son crédit. Il n'avait même pas hésité à faire courir le bruit de sa mort. Dans une assemblée de la noblesse, tenue aux Aix-d'Angillon quelques jours après l'assassinat du duc de Guise, il n'avait pas craint de s'écrier : « La Châtre « ainsi que le duc de Mayenne ont passé de vie à trépas « si le roi a été bien servi². »

1. Voir la harangue prononcée par M. de Bourges aux trois états assemblés au château de Blois, le jour Sainte Catherine, 25 nov. 1588. S. D. in-12.

2. Lettre du même au duc de Nevers, *ibid.*, Bibl. nat., f. fr. 3419, f° 9.

Voilà ce que celui-ci apprend à son retour, aussi sa mauvaise humeur ne tarde pas à percer; lorsqu'à la fin de janvier, M. de Corbet, s'en retournant à la cour, vient prendre ses ordres et lui demander ses lettres pour Henri III, il n'obtient que cette réponse : « Puisque
 « vous avez reçu le commandement du roi pour la
 « manutention de la ville de Bourges et son obéissance,
 « de qui vous vous êtes entretenu sans attendre mon
 « arrivée au pays, c'est à vous à en rendre compte à sa
 « Majesté, si bon vous semble. » Ce n'est que sur les instances de sa femme qu'il donne au maire de Bourges une lettre banale pour le souverain.

Voilà le premier acte public où le gouverneur du Berry laisse deviner son amertume. Mais en même temps qu'il écrit une lettre à M. de Mayenne, il ouvre son cœur au duc de Nevers, tout en donnant l'ingratitude royale comme motif de son ressentiment : « Je cherche
 « à sauver ma charge que l'on m'envie, je saurai bien
 « la garantir, même au prix de ma vie; on se mettrait
 « en colère pour moins¹. » « Ce n'est que de vous que
 « je tiens mon salut... Le roi m'a très bien reçu... Mais
 « c'est M. de Montigny qui envie mon gouvernement.
 « Cet ennemi cache a reçu du roi de l'argent pour lever
 « des hommes, et moi je reste misérable sans ressources,
 « malgré ce qu'on m'a promis. Je vous ouvre mon
 « cœur, comme à mon bon seigneur²... J'ai cinquante
 « ans, j'ai passé trente-deux ans au service du roi,
 « je suis chargé d'enfants et de dettes, on distribue

1. Lettre au duc de Nevers, datée de la Maisonfort, 1^{er} fév. 1589, *ibid.*, 3419, f^o 7.

2. *Ibid.*, du 3 fév. 1589, *id.*, f^o 9.

« de l'argent à tout le monde et je ne puis me
« plaindre sans lèse-majesté¹ .»

Cependant là n'était point l'exacte vérité, car au même moment Henri III lui fait faire des offres; par deux fois il lui envoie un de ses courtisans, Odart de Buy, avec mission de l'engager à se rendre à la cour, où il lui propose la charge de Maître de Camp qu'occupait M. de Biron².

Mais La Châtre flairé le piège; on veut l'éloigner de son gouvernement afin de laisser la place à d'autres; « on ne considère pas, écrit il, que je ne suis pas encore « débotté du voyage de Garnache³ ».

Sa détermination est maintenant prise, il refuse: cette charge ne peut que lui créer des ennemis, l'obliger à quitter son gouvernement où sa présence est nécessaire; il va rester Guisard actif, chercher à organiser son parti, lui amener des auxiliaires, et c'est au duc de Nevers qu'il s'adresse pour obtenir la première adhésion.

Alors commence une nouvelle campagne de démarches, de prières et d'objurgations dont nous avons déjà vu un exemple, il y a quelques années, dans des circonstances il est vrai moins pathétiques. Nevers y restera sourd, mais elle ne cessera que plus tard, lorsque celui-ci se sera franchement rangé dans le parti de Henri IV.

Cependant, pour le moment, la tentation est forte; La Châtre cherche à lui donner le tour le plus sédui-

1. *Ibid.*, du 14 fév. 1589, *id.*, f° 4.

2. DE THOU, *loc. cit.*, L. XC, vi.

3. *Ibid.*

sant. Il montre à son ami que toute la chrétienté a les regards fixés sur lui; il lui rappelle leurs entretiens intimes devant la flamme du froid bivouac de Garnache; il lui fait le tableau de l'agitation générale, il le presse d'être du côté des catholiques¹.

Mais aujourd'hui encore, il n'obtient rien. Nevers commence par chercher à calmer son ami, bientôt il le priera de cesser ses importunités.

Il était bien vrai que l'agitation était grande partout, mais elle l'était particulièrement en Berry.

Déjà Montigny avait pris parti contre La Châtre, dans une querelle que des questions d'intérêt avaient allumée entre Madame de la Châtre, femme glorieuse et vindicative, et sa voisine, Madame de la Beuvrière. Nous ne chercherons pas à démêler cette intrigue, toute privée². Mais elle avait eu pour résultat que maintenant Montigny, à la tête d'une cinquantaine de soldats, parcourait les environs de Bourges et venait même jusque devant la Maisonfort, faire des démonstrations militaires.

Puis d'autres événements, particulièrement graves, menaçaient le gouverneur; au nord de la province, Gien et la Charité s'étaient déjà prononcés contre les catholiques. Le frère de Montigny, Arquian, entré dans Sancerre le 16 février, y rassemblait tous les huguenots du pays.

Au sud c'était le roi de Navarre qui s'avancait. Dans le courant de mars il s'emparait d'Argenton et y ins-

1. Lettre du même au même, 27 fév. 1589. *Ibid.*, f° 28.

2. RAYNAL, *loc. cit*, T. IV. pièces justif.

tallait un gouverneur, Gaspard Foucaud, sieur de Beaupré. De là le Béarnais occupait Saint-Gaultier et le Blanc, qui étaient confiés à la garde du sieur de Lancosme. Enfin, sur les confins de la Marche, Châteaumeillant manifestait des dispositions hostiles.

Aussi La Châtre devait-il prendre des mesures ; Bourges lui demeurerait fidèle ; il y prépare la résistance en réparant les défenses et en créant de nouveaux ouvrages, notamment une bastille considérable devant la porte Saint-Sulpice.

Issoudun, la seconde ville du Berry, était aussi une place importante à sauver. Mais les opinions y étaient plutôt avancées ; la brillante culture intellectuelle de ses habitants les avaient poussés vers la Réforme. Ce fut par ruse, plutôt que par force, que La Châtre s'en rendit maître. Il s'était ménagé des intelligences dans la place : un de ses principaux agents y était Pierre Guénois, ancien précepteur de ses enfants et jurisconsulte de mérite. Celui-ci, aidé d'Etienne Prévost, conseiller au bailliage, et de l'avocat Jean Desforges, était parvenu, à force d'intrigues, à y créer un parti catholique assez puissant pour déjouer la résistance des huguenots qui devenait de plus en plus ouverte.

Aussi, lorsque Claude de la Châtre se présenta devant Issoudun le 13 mars, les portes, qui devaient rester fermées, lui furent-elles ouvertes par ses amis et la résistance devint impossible.

Ceux qui s'étaient mis à la tête du parti huguenot furent envoyés prisonniers à Bourges ; c'était entre autres le procureur du roi, François Arthuis, et le

lieutenant-général Claude Dorsanne. Pierre Guénois reçut la charge de ce dernier ¹.

Enfin, à la même époque, Vierzon, Mehun, dont il fit brûler les faubourgs pour en assurer la défense, Selles-sur-Cher, Montrond, Châteauroux et Déols étaient occupées militairement au nom du gouverneur ².

Ces préparatifs d'une lutte qui devait ravager si longtemps le Berry avaient à Paris un long retentissement ; on en faisait grand bruit ; ils servaient de réclame ; on les transformait en succès, alors qu'ils ne consistaient qu'en prise de possession ; on ne craignait pas d'inventer.

Il est intéressant, à ce propos, de citer un pamphlet qui, à l'époque, fut imprimé à Paris et montre quel ascendant La Châtre avait dans son parti. Il est intitulé : *Discours de la défaite du vicomte de Thuraine avec ses troupes à Châteauneuf-en-Berry le XXV^e jour du mois de mars par M. de La Chastre* ³.

« Dieu nous a octroyé, le 26 mars, dit l'auteur anonyme de cet ouvrage, une victoire à Châteauneuf-en-Berri, où ce valeureux Mars, M. de La Châtre, Gouverneur de Bourges, avec ses troupes, a mis à mort un des mignons d'Henri le Tyran, qui est le vicomte de Thuraine, venant pour surprendre ce Mars en forme humaine, qui a tant defendu les bons

1. PÉRÉMÉ, *Recherches archéolog. et hist. sur la ville d'Issoudun*. Paris, Duprat, 1847, p. 183.

2. BUHOT DE KERSERS, *Hist. statistique monumentale du dép. du Cher*, T. V, page 288.

3. Paris, chez Denis Brinet, MDLXXXIX, avec permission. Bibl. nat., imprimés, L. b. ³⁴, 721 A.

« catholiques, et pour se joindre à Henri le Vaudois,
« bâtard, athé et v... pour la 3^e fois, dont je ne donne-
« rais pas un niquet... si Dieu est avec nous... Ce vail-
« lant M. de La Châtre, sachant que le vicomte de
« Thuraine approchait, partit de Bourges, accompa-
« gné de 12 à 13.000 hommes, tant de cheval que de
« pied, et fait toujours marcher ses gens en champ de
« bataille, jusqu'à tant qu'il rencontre son ennemi et
« qu'il eût donné dans y celui et ses gens et lui-même,
« d'une telle force qu'il mit tous les gens et le vicomte
« de Thuraine morts... puis prit le corps du vicomte
« de Thuraine et l'emporta à Bourges pour le faire
« inhumer et enterrer, et fit faire une grande fosse à
« terre pour enterrer tous ces huguenots. Bref, il s'en
« revint à la ville de Bourges, triomphant des dépouilles
« des ennemis hérétiques en faisant conduire après lui
« le corps du vicomte de Thuraine mort, et allait-on
« au devant de lui en chantant : *Benedictus qui venit in*
« *nomine Domini.* »

Nous croyons inutile d'ajouter qu'il n'y avait là qu'une « nouvelle tendancieuse », lancée par les Parisiens, et que ce même jour « le valeureux Mars, M. de La Châtre » était à Bourges et écrivait encore à M. le duc de Nevers pour lui faire part de ses intentions belliqueuses, et il ajoutait cette phrase que nous relevons en passant : « Puisqu'il faut que je prépare la
« guerre de mon pays, je m'y prépare, et Dieu, comme
« juste juge, donnera la sentence contre les auteurs et
« cause du mal ¹ ».

1. Lettre datée de Bourges, du 26 mars 1589 ; *ibid.*, Bibl. nat. f. fr. 3419, f^o 31.

D'ailleurs, pour en revenir à la « bataille de Châteauneuf », quelques jours après, Pierre de l'Étoile écrivait dans son journal qu'il s'imprimait à Paris, plus de cent volumes de discours destinés à abuser le peuple « pour qui ne sont que balivernes et menteries, « comme on peut voir par les deux ou trois suivants : « Discours sur la défaite du vicomte de Thuraine à « Châteauneuf (où il n'était pas, [sic]) le 26 Mars « etc., etc¹. »

A cette époque en effet, La Châtre n'est pas encore en révolte armée ; mais le moment est proche ; meurtri par l'assassinat qui lui a ravi son ami le duc de Guise, écoeuré par l'ingratitude du roi, irrité des menaces que lui font ses amis du Berry, légèrement grisé peut-être par les adulations dont ceux de Paris l'enivrent, froissé dans ses sentiments catholiques par l'attitude que prend le souverain vis-à-vis de la religion nationale, voilà un nouvel événement qui aura raison de son loyalisme : c'est le rapprochement des deux rois et le traité d'alliance conclu entre le Béarnais et Henri III : « Vous connaissez le grand malheur, écrit-il à Nevers, « la trêve accordée au roi de Navarre par le roi, le « libre exercice de la nouvelle opinion de ça Loire et « une ville de sûreté par chaque province. En échange, « Sa Majesté se sert des forces du roi de Navarre. Je vous « supplie de ne pas abandonner la religion dans ce « grand malheur, et de la fortifier par votre prudence « et vos forces². »

1. Pierre DE L'ÉTOILE, *loc. cit.*

2. Lettre du 12 avril 1589 au duc de Nevers, *ibid.*, f° 5.

C'en est fait, Claude de la Châtre déclare la guerre au roi de France, et il cherche à entraîner avec lui toute sa province.

Au mois d'avril, il convoque à Bourges tous les notables de son gouvernement, ses amis comme les tièdes, sinon les hostiles, puisque l'archevêque Renaud de Beaune est présent, et, dans un langage posé et modéré dans la forme, mais déterminé et ferme quant au fond, il leur fait part de sa résolution.

Il leur expose d'abord la situation, leur montre le trouble qui agite la province, les maux qui la menacent, et les assure que son plus grand désir est de maintenir la tranquillité dans son gouvernement.

Mais les événements sont là et il faut perdre tout espoir d'union entre ceux qui suivent le parti du roi et ceux qui s'attachent aux princes catholiques. Il convient donc de se déclarer pour celui-ci ou pour ceux-là. Il a toujours vénéré le nom, la dignité et la personne du roi, et il ne voudrait encore se soustraire ni à son affection ni à son obéissance, si « la seule cause de « Dieu, son honneur, sa conscience et sa religion ne « lui en faisaient un impérieux devoir ». Au fond l'on voit partout en Berry les troupes royales fraterniser avec celles des huguenots et se constituer défenseurs de ceux de la religion.

« Ces considérations, ajoute-t-il, m'ont fait ouvrir
« les yeux, et penser que Dieu m'a fait naître sa créa-
« ture, pour le servir, aimer et honorer sur toutes
« choses, m'a donné une âme que je désire sauver,
« pour le louer un jour dans son Paradis, et penserais-
« je n'y parvenir jamais, si de tout mon cœur, de

« toutes mes forces et puissances, et de ce qu'il lui a
 « plu mettre en moi de grâces et bénéfices, je ne les
 « employais à la conservation de sa gloire et de la
 « religion catholique, apostolique et romaine et extir-
 « pation de l'hérésie. »

Enfin le gouverneur termine par ces mots : « Si je
 « vous trouve disposés en mêmes volonté et affection
 « que moi, je demeurerai parmi vous pour vous assister
 « et vous servir de ma vie et de tout ce qui dépend de
 « mes forces et pouvoir ; si vous prenez autre avis, je
 « suis résolu de chercher ma sûreté et conservation
 « avec ceux qui combattent pour le maintien de la
 « religion catholique, et mourir glorieusement avec
 « eux ¹. »

A la suite de ces paroles, dont la sincérité est hors de doute, le plus grand nombre des assistants jure de vivre et de mourir dans l'Union. D'autres, plus tièdes, ne voulurent pas s'engager ; ils furent expulsés de la ville et étroitement surveillés. Au nombre de ces derniers se trouvait l'archevêque, qui, disait-on, serait parti pour Blois, mais en réalité était retenu afin que l'on puisse contrôler ses agissements et au besoin l'avoir comme otage ².

La réponse du roi à cette déclaration, qui était une véritable déclaration de guerre, ne se fit pas attendre ; par lettres données à Tours, le 30 avril 1589, Henri III

1. « Discours de La Châtre aux habitants de Bourges, pour les engager à entrer dans la Ligue. » — (PALMA-CAYET, *Chronol. novenaire*, déjà citée.) — Ce discours a été également imprimé : Paris, chez Didier-Millot, MDLXXXIX.

2. PALMA-CAYET, *loc. cit.* — RAYNAL, *loc. cit.*, p. 174.

révoquait les pouvoirs qu'il avait donnés à La Châtre, dans le gouvernement de Berry et désignait pour prendre sa place, Arquian, le frère de son ennemi de Montigny, avec ordre « de courir sus au sieur de la Châtre » et à ses adhérents ».

Antoine de Lagrange, seigneur d'Arquian, de Villeménard et de Chevenon, appartenait à une ancienne famille du Berry ; il était le fils de Charles de Lagrange, seigneur de Montigny et d'Arquian, et de sa première femme Louise de Rochechouard ; son frère, François II de Lagrange, sieur de Montigny, avait été lieutenant de La Châtre ; maintenant son adversaire, il était resté fidèle à Henri III et allait combattre contre la Ligue. Le bâton de maréchal sera sa récompense ¹.

La mission d'Arquian était de s'attaquer directement à La Châtre et de ruiner son crédit dans la province. Militaire loyal et dévoué à son souverain, d'un esprit entreprenant, d'une activité infatigable, nous le verrons s'acquitter avec conscience de cette tâche, pour laquelle, à défaut d'un génie militaire de premier ordre, l'énergie et la promptitude étaient suffisantes, et nous assisterons au triste spectacle de ces deux hommes, luttant ensemble, l'un avec l'autorité et la supériorité que lui donne sa mission royale, l'autre avec l'ascendant que lui ont acquis et son rang dans la province et le rôle qu'il y a joué ; le tout, d'ailleurs, au détriment du malheureux Berry, qui va en souffrir pendant de longues années.

1. C'est Montigny qu'abritait le beau mausolée de marbre blanc dont on admire la statue dans la cathédrale de Bourges.

Dans ce duel, nous voyons prendre parti les seigneurs les plus considérés du pays.

Avec La Châtre, c'est M. de Neuvy le Barrois, qui, pendant l'absence de son chef, aura le commandement des troupes catholiques, et conduira les opérations avec une hardiesse égale à celle de son maître. Puis Bertrand de Mathefelon, seigneur de Cours et de Cuffy, d'une famille établie depuis un siècle en Berry ; longtemps maréchal des logis à la compagnie des hommes d'armes de La Châtre, il a appris de lui le métier des armes. Citons encore Chabannes, seigneur de Savigny-en-Septaine, Sylvain de Bar, seigneur de Saint-Germain du Puits, Arcomps, Bussy et Malçay, Gilbert de Saint-Chamant, seigneur de Lignérac, qui, au mois de février dernier, vient d'épouser Jeanne, la troisième fille de La Châtre, et d'autres.

Arquian au contraire compte avec lui Georges de Gamache, seigneur de Jussy, Quincampoix, vicomte de Raymond, possesseur de la terre de Châteaumeillant, que lui a vendue, l'année précédente, le duc de Nevers. C'était un hardi capitaine, ayant maintes fois fait ses preuves. Au siège d'Issoire, principalement, où il conduisait l'assaut, il avait reçu une grave blessure. Henri III tenait son courage en haute estime ; il l'avait fait son chambellan et chevalier de l'Ordre ; maintenant il lui donnait le commandement de ses troupes en Berry. A côté de lui Florimond du Puy, seigneur de Vatan ; Saint-Avit, seigneur d'Aigues-Mortes ; Louis de Gaucour, seigneur de Cluis et de Boussac ; Gournay ; Chazeron et d'autres enfin dont le loyalisme n'avait pu

être entamé et qui, malgré les efforts de La Châtre, n'avaient pas voulu mettre leurs armes au service de ceux qui se séparaient du roi.

CHAPITRE XI

1589-1590

Premières opérations. — La Châtre joint à son gouvernement du Berry celui d'Orléans, pour la Ligue. — Ses dernières tentatives auprès du duc de Nevers pour le faire entrer dans la Ligue. — Il est chargé d'une partie de la défense de Paris. — Campagne de Beauce. — Retour de La Châtre en Berry. Campagne d'automne de l'année 1589. — Prise de Villemenard et des autres châteaux situés entre Bourges et Vierzon. Siège de Chârost. — La Châtre retourne à Orléans. — Échecs de la Ligue en Berry. La Châtre y revient. — Il rejoint l'armée du duc de Parme sous Paris.

La guerre était déclarée, il fallait agir ; La Châtre serré, comme dans un étau, par les forces combinées des huguenots et des royalistes, commença par fortifier les garnisons de Mehun, de Montrond, de Vierzon, de Dun-le-Roi ; cette dernière place était l'avant-garde de la défense de Bourges, aussi en confia-t-il le commandement à Silvain de Bar¹, avec mission de veiller sur la capitale de la province, et il chercha lui-

1. Paul MOREAU, *Hist. de Dun-le-Roi*, T. I, p. 342.

même à prendre l'offensive en s'approchant de Sancerre par Léré.

Malheureusement, il s'aperçut bientôt que ses forces n'étaient pas suffisantes et aussi que son temps était trop court, pour qu'il puisse réussir de ce côté sans compromettre gravement sa situation.

Il se contenta donc, pour le moment, de mettre dans cette petite place une faible garnison destinée d'ailleurs à ne pas tenir longtemps, et il rentra à Bourges pour veiller aux derniers préparatifs.

Cette ville était tranquille et à l'abri de tout coup de main. Les politiques en avaient été chassés ; ceux d'entre eux qui pouvaient y rester, comme le maire, y étaient gardés à vue. L'archevêque n'y avait plus d'influence ; d'ailleurs il n'y était plus. Refugié d'abord dans son château de Turly, il s'était rendu à Saint-Palais, escorté par les soldats d'Arquian. En réalité c'est La Châtre qui avait facilité sa fuite, heureux de se débarrasser d'une personnalité gênante, et aussi de protéger un évêque catholique. Il est bon de noter ce trait de générosité, auquel on n'a jamais rendu justice¹.

L'ancien gouverneur qui sentait sa présence plus utile dans d'autres lieux, ne voulut cependant pas laisser le Berry sans gouvernement ; il y organisa une sorte de conseil, chargé de l'administration, et nomma comme chef des forces militaires M. de Neuvy le Barrois, en qui il avait la plus intime confiance, puis, vers la fin de mai, le voilà parti pour Orléans.

La Ligue existait depuis plusieurs années dans cette

1. DE THOU, *loc. cit.*, Liv. xcvi.

ville, quand le meurtre du duc de Guise vint lui donner une importance bien plus considérable.

Soulevés par le duc de Mayenne et le secrétaire du Balafre, un certain Roscieux, les habitants coururent aux armes et s'emparèrent de la citadelle.

Le gouverneur pour le roi, de Balzac d'Entraigues, fut chassé et remplacé, d'après les ordres de Mayenne, par Charles de Lorraine, chevalier d'Aumale qui, au mois de mai 1589, donna sa charge à Claude de la Châtre¹.

Aussi ce dernier avait-il hâte d'arriver et sa présence eut vite raison des plus tièdes qui hésitaient encore à abandonner la cause royale.

Il était temps, car Henri III, qui s'était réuni au Béarnais, avançait vers la Beauce, ayant Paris comme objectif, et il formait le projet d'occuper Orléans.

Ayant appris l'arrivée de La Châtre, il tourna cette ville pour tenter de traverser la Loire à Jargeau.

Le gouverneur, à cette nouvelle, dépêcha vers cette place ce qu'il avait d'hommes sous la main, avec le sieur de Jalanges, pour défendre le passage. Mais les catholiques n'étaient pas assez nombreux. Jargeau fut pris le 2 mai et Jalanges pendu.

La Châtre fit bien une suprême tentative pour délivrer cette place. Mais quel résultat obtenir avec le peu de troupes dont il disposait ? Néanmoins il se mit lui-même à la tête de cent cinquante cavaliers et de

1. *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. IX, p. 613 (communication de M. Boucher de Molandon). — LOTTIN, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, 1837, T. II, p. 93. — LE MAIRE, *Hist. d'Orléans*, Orléans, 1646, p. 373.

deux cents arquebusiers et partit en campagne ; il rencontra bientôt un groupe de l'armée royale composé des compagnies du comte de Sancerre et du baron de la Frette, qui se mirent à le charger furieusement.

Il résista à trois choc successifs, mais à la fin il fut lui-même blessé (sans gravité heureusement) et obligé de gagner rapidement le chemin d'Orléans, où il rentra poursuivi par ses ennemis qui ne l'abandonnèrent que lorsqu'il fut à l'abri de la muraille ¹.

Les troupes royales restèrent donc paisiblement à Jargeau et bientôt elles entraient en Beauce pour se diriger sur Paris.

Si le gouvernement de l'Orléanais était sauvé, la situation de la Ligue n'en était pas moins critique, et cette armée alliée qui menaçait Paris pouvait inspirer de justes craintes aux catholiques. Aussi les efforts de ceux-ci redoublaient-ils pour recruter des adhérents.

C'est vers cette époque que La Châtre fit une dernière tentative auprès du duc de Nevers.

Il lui avait déjà écrit, avant son départ de Bourges, une lettre en partie chiffrée : « M. du Maine, disait-il, « me prescrit, maintenant que le masque est levé et « que le roi et le roi de Navarre sont ensemble, de « sentir de vous si vous vous souvenez avoir dit et « écrit que, lorsque cela serait, vous vous départiriez « de telle association. Vous avez ajouté que le Saint-« Père, a envoyé MM. les cardinaux Rusticani et

1. *Mémoires du Vicomte de Turenne*, publiées par la Société de l'histoire de France, appendice. — Lettre du roi de Navarre au vicomte de Turenne, datée de Marigny, 1^{er} juillet 1589, page 243.

« Alexandrini, pour tâcher d'éloigner le roi du parti
« huguenot, mais maintenant que cela est fait, ils
« prendraient une autre résolution¹. »

Aujourd'hui il revient à la charge : « Je sais que
« vous êtes hésitant, votre conscience semble s'opposer
« à ce que vous vous sépariez du roi. Cependant celui-
« ci a reconnu bien mal votre fidélité. Vous hésitez à
« vous mettre sous les ordres d'un capitaine qui vous
« est inférieur. Je prends sur moi, que votre grandeur
« ne recevra pas d'ombrage. Vous avez de grandes
« vertus, mais vous êtes trop hésitant... Je sais qu'on
« fait peu de cas de vivre chez le roi. Joignez-vous
« donc à ceux qui vous honorent selon votre mérite². »

Et ce n'est certes pas un mince titre d'honneur, pour le duc de Nevers, d'avoir su résister à des appels si nombreux, si pressants et si habiles. Mais ce jour-là encore, La Châtre n'a pas de succès ; il n'insiste pas car il n'est plus temps de perdre ses loisirs à écrire. Les troupes royales sont devant Paris ; il faut défendre la capitale et le voilà qui accourt y retrouver Mayenne.

Celui-ci, en effet, a besoin de toutes ses forces, pour organiser la défense, et son lieutenant lui apporte le contingent dont il peut disposer.

Le quartier général du roi est à Saint-Cloud : c'est par là que peut venir l'attaque la plus directe. Mayenne se retranche dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Victor qu'il défend par des ouvrages de bois, et il établit La Châtre avec les compagnies des Allemands

1. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, datée de Bourges, 14 mai 1589, *ibid.*, f° 174.

2. *Ibid.* datée d'Orléans, 10 juin 1589, *id.* f° 59.

et un régiment de Wallons, dans les quartiers Saint-Honoré, Montmartre et Saint-Denys, plus exposés ¹.

Qu'allait-il arriver de ces faibles forces ?

Sans doute elles n'auraient pu résister longtemps, lorsque Jacques Clément vint donner, en assassinant le dernier Valois, un regain à l'ardeur de la Ligue, et la sauva d'une fin immédiate.

Le meurtre du roi eut comme effet particulier, pour La Châtre, de le faire assister à un duel singulier. Un jeune royaliste du nom de Marivault, consterné du crime de Jacques Clément, résolut de ne pas survivre à son souverain, mais afin de mourir plus glorieusement, il demanda si quelqu'un des ligueurs voulait se battre en duel avec lui. Le défi fut relevé par le seigneur de Marolles, qui prit pour parrain La Châtre. Marolles tua son adversaire, mais, sur le conseil de son second, s'empressa de rendre le corps aux royalistes, afin que les honneurs de la guerre puissent lui être décernés ².

Mais ce n'était là que bagatelle, Paris délivré, il fallait rétablir les communications entre la capitale et la province.

La Châtre, sans s'attarder, gagne les bords de la Loire, son but est d'y organiser les forces des catholiques. Il est à Tours, il est à Vendôme, où il séjourne quinze jours, mais il se rend vite compte que de ce côté-là il n'y a rien à faire : l'armée royale, trois mois auparavant, a écrémé toutes les ressources.

1. DAVILA, *loc. cit.*, p. 701.

2. BRANTÔME, *Sur les Duels*, édit. de l'histoire de France, t. VI, p. 283.

C'est d'Orléans, ville qu'il a su naguère préserver, qu'il pourra tenter de reconquérir les places de la Beauce.

Il s'y rend donc, et prenant le commandement du régiment d'un certain sieur du Peschier, qu'il renforce avec 200 chevaux et 3 couleuvrines, il organise en quelques jours une de ces rapides expéditions, comme il excelle à les faire, et qui le rend maître des villes de Puiset, Rougemont, Auchères, Jargeau et du faubourg Saint-Denys.

Pendant ce temps, il expédie à travers la Sologne son fils, le baron de la Châtre, et lui fait faire ses premières armes, lui faisant occuper Montrichard et ses environs.

Mais voilà qu'une armée forte de 3 ou 4.000 hommes, sous les ordres du comte de Soissons et du baron de Biron, vient faire une démonstration dans les mêmes régions et force les catholiques à s'enfermer dans les places acquises.

Peu importe, La Châtre a relié, par un réseau de villes à lui, les relations entre Paris et le Berry, et il rentre dans cette province où la situation n'était pas bonne¹.

En effet, ses lieutenants n'avaient pu y résister et avaient subi des pertes importantes.

Au sud, les troupes royales avaient repris Déols et

1. « Discours véritable de la prise des ville et châteaux du pays « du Berry, par M. de la Châtre, pris sur la copie d'une lettre d'un « gentilhomme de sa suite, envoyée à un sien ami de Picar- « die. » — Paris chez Millot, avec permission, sans date. Bibl. Nat., imprim. L. B. 35, 143.

Châteauroux ; le capitaine Convers, envoyé par M. de Neuvy, avait échoué devant Châteaumeillant défendu par Gamache, et dans l'assaut, l'officier catholique avait reçu une blessure mortelle.

Henri IV, en envoyant le prince des Dombes pour guerroyer sur les confins du Poitou et du Berry, écrivait à ce même Gamache : « Je vous prie de le favoriser par
« tous les empêchements que vous pourrez donner à
« La Châtre, ou autres que vous penserez lui être nui-
« sibles. Vous me ferez un plaisir agréable¹. »

Une conspiration habilement menée par les réformés avait remis Issoudun au pouvoir des huguenots.

Si Vierzon avait résisté, ceux-ci s'étaient emparés de la riche abbaye de la Prée, et ce n'est qu'après d'héroïques efforts que M. de Neuvy était parvenu à leur arracher le monastère².

D'autres places moins importantes étaient restées au pouvoir des royaux après des sièges ou des défenses plus ou moins mouvementées ; c'étaient les châteaux de Maubranche, de Vauvrille, de Villemenard et de Bussy.

Dun-le-Roi, cependant, avait pu résister, et la Charité n'avait été sauvée que grâce à la vigilance de La

1. CHÉNON, *Notice sur Châteaumeillant*. Bourges, Piguet 1878, p. 127.

2. Les détails de cette affaire sont longuement racontés dans un petit livre, ayant pour titre : « Discours véritable de la
« défaite obtenue sur les hérétiques du pays du Berry au pré-
« sent mois d'août, avec le nombre de morts et prisonniers, par
« le sieur de Neuvy-le-Barrois, commandant audit pays de Berry,
« en l'absence du sieur de la Châtre. » Bibl. Nat. Imp. L. 35, B. 105. Cet opuscule dont M. de Raynal soupçonnait l'existence, avait échappé à ses savantes recherches.

Châtre qui, d'Orléans, avait averti la place du danger qui la menaçait¹.

Devant cette situation si alarmante, La Châtre se décide à agir par lui-même.

Au mois de septembre, il accourt d'Orléans ; en passant, il s'empare du château de Montfranc² qui défendait la route de Bourges ; il le rase et à Mehun il opère sa jonction avec M. de Neuvy-le-Barrois, à qui il avait donné rendez-vous, et dont il avait fortifié la troupe de deux couleuvrines et de ce qu'il avait pu trouver de combattants dans toutes les places du pays.

A la tête de cette petite armée, forte de 1.200 hommes de pied et de 200 cavaliers, il se dirige vers Villeme-nard³, qui appartient à M. d'Arquian et que défend le capitaine Laforest.

La place est forte ; on la bombarde ; il faut une douzaine de coups de canon pour y faire brèche ; enfin, on s'en rend maître. Trois des assiégés avaient insulté La Châtre ; ils avaient, en public, joué sa tête aux dés ; on les prend. Le capitaine Laforest est expédié à Bourges, pour y être remis entre les mains du prévôt des maréchaux. On rase les murailles. Telles sont les représailles qu'ordonne La Châtre. Mais des soldats plus zélés que lui mettent le feu au château ; celui-ci est bientôt un amas de ruines et ne se relèvera jamais. La Châtre est fort en colère de cet acte de vandalisme,

1. Lettre de La Châtre à Messieurs les échevins, manants et habitants de la Charité, datée d'Orléans, du 30 juin 1589, *loc. cit.*, 3411, f° 71.

2. Nous n'avons pu identifier le château de Montfranc.

3. Près de Vignoux-sur-Baranjon.

il ordonne une enquête pour connaître les coupables qu'il veut faire pendre, cependant ceux-ci restent ignorés, et le crime demeure impuni¹.

La troupe des Ligueurs poursuit sa route ; en passant, elle occupe le château de Bourdeille, qui appartient à un parent de l'évêque ; celui de Rozay, à Pierre Sardé et le 30 septembre elle pille la Beuvrière, fief de la veuve du sieur de Thiange, huguenot fanatique, jadis victime à Paris de la Saint-Barthélemy.

Enfin le lendemain, après avoir occupé la commanderie de Lormethiault dont le titulaire était le sieur Cottes, gouverneur de Dieppe, elle rentre à Bourges ; tout le pays depuis Vierzon était conquis.

Mais un autre objectif tentait les catholiques ; c'était de reprendre Issoudun. Aussi, dès le 5 octobre, La Châtre quittait la capitale du Berry et s'arrêtait devant Chârost qui barrait sa route.

A son approche, le gouverneur, un cersain Marsault, fait fermer les portes. La Châtre en voulait fort à celui-ci ; c'était un ancien capitaine catholique qui, après la prise d'Issoudun, voyant les affaires de son parti péricliter, avait abjuré sa religion, s'était fait huguenot et combattait maintenant son ancien parti.

La place était forte, d'un côté des murailles élevées, flanquées de tours, puis un gros donjon ; de l'autre, la rivière l'Arnon et des fossés pleins d'eau rendaient l'abord difficile. Il faut faire une attaque énergique, mettre l'artillerie en batterie, et tirer 56 coups de canon

1. Lettre de La Châtre au duc de Nevers, datée de Bourges, le 13 octobre 1589, *loc. cit.*, f° 101.

pour abattre les murs et ouvrir la brèche. D'ailleurs la ville prise, tout n'était pas fini, la garnison s'était réfugiée dans le château et ce n'est que le lendemain qu'elle se rendait.

La Châtre fut sévère, il combattait un transfuge; Marsault ainsi que quatre de ses compagnons furent pendus et la ville fut pillée.

La prise de Chârost eut une portée considérable; les châteaux du pays, même les plus éloignés, n'ayant plus cette place pour les soutenir, firent leur soumission. L'un deux fut démolì, comme dangereux pour la sécurité de Bourges, ce fut Saint-Palais; la Salle-le-Roi fut simplement démantelée, et sa destruction, qui n'eut lieu qu'en 1673, ne doit pas être attribuée à La Châtre.

D'autres places se rendirent d'elles-mêmes: Pesse-rières, Blet, Vauvrière, Fontenay, Bois-Sir-Amé, Brécý reçurent des garnisons catholiques¹.

Ce succès avait rendu La Châtre maître de la région comprise entre Bourges, Sancerre et Issoudun. Mais il n'avait pas osé s'attaquer à cette dernière place. De retour à Bourges, il tenta peu de jours après une démonstration devant Sancerre, que quelques fidèles devaient lui livrer; cependant devant l'impossibilité de l'entreprise, il rentra dans sa capitale, obligé qu'il était de retourner bientôt à Orléans.

Les succès de la Ligue en Berry étaient fortement

1. La plupart de ces détails sont empruntés au « Discours « véritable de la prise des villes et châteaux du pays du Berry », déjà cité. — Voir autre BUHOT DE KERSERS, *loc. cit.*, RAYNAL, *loc. cit.*, t. IV.

contrebalancés par les échecs qu'ailleurs Henri IV savait lui infliger.

Ayant battu Mayenne dans les plaines d'Arques, le roi avait quitté la Normandie, et après une pointe sur Paris, le voilà, pour faire diversion, qui s'empare au mois de novembre des places de la Beauce et de la Touraine, restées aux mains des Ligueurs.

C'est pour parer à une attaque de ce côté, que La Châtre se rend précipitamment à Orléans.

Cependant Henri IV n'avait pas l'intention de guerroyer dans ce pays, où il pouvait facilement être coupé, d'ailleurs il préférerait manœuvrer entre la Normandie et Paris.

La Châtre n'eut donc pas à combattre, mais il profita de sa présence pour défendre la contrée.

La ville de Beaugency était fortifiée solidement ; restée fidèle au roi, elle était une menace continuelle pour Orléans.

La Châtre trouva le moyen de l'occuper sans coup férir et d'en acheter la possession pour la somme de 3.088 écus, qu'il paya au gouverneur de Saint Martin de Tremblay ¹.

D'autres sommes importantes furent consacrées à construire des ouvrages de défense dans la capitale même de la province.

Les habitants étaient dociles à ses instructions. Ils s'enrôlaient au corps des travailleurs volontaires, charriaient la terre, élevaient des constructions, démo-

1. LORRIN, *loc. cit.*, page 96, d'après les Archives de la mairie d'Orléans.

lissaient ce qui était en ruine, et faisaient d'Orléans une place redoutable, trait d'union solide entre Bourges et Paris ¹.

Mais si le temps passé par La Châtre à Orléans était profitable à son parti, son absence du Berry se faisait sentir d'une façon fâcheuse; Graçay, Lury, Reuilly, Mareuil et la Creuzette étaient tombés au pouvoir des huguenots d'Issoudun.

Arquian, avec une troupe de 600 soldats et deux canons, s'était emparé de Bouges (près Levroux), de Brives, de la Berthenoux, de Pruniers et de Rezay, puis, remontant plus au nord, il avait pu occuper la Beuvrière et avait poussé l'audace jusqu'à mettre le siège devant le propre château de La Châtre.

La Maisonfort avait heureusement résisté; mais l'effet n'en était pas moins déplorable, car ces échecs avaient été à peine compensés par quelques succès du côté du Bourbonnais et les occupations d'Ainay, du Veudre, de Sancoins et Saint-Amand.

La Châtre, pour défendre son parti, avait bien envoyé quelques instructions; il avait ordonné que l'on rompît le pont de Reuilly, et que l'on fit place nette dans les faubourgs de Vierzon, de Dun-le-Roi et de Mehun, afin de faciliter la défense de ces villes.

Mais tout cela était de la défensive et des mesures de précaution. Le chef estime que sa présence est nécessaire dans la province, et au mois de juin, il rentre en Berry, espérant pouvoir y rétablir ses affaires.

1. IDEM. Manuscrit de la bibl. publique d'Orléans. — Manuscrit de l'abbé Dubois. — Comptes de la ville. — LE MAIRE, *Histoire d'Orléans*.

Il n'en fut rien ; Arquian était alors à Châteauroux et cherchait à s'emparer de Déols, resté catholique. La Châtre décide de l'y aller attaquer. Il part de Bourges à la tête d'une petite troupe, grossie bientôt de 80 volontaires.

Mais à peine est-il arrivé devant la place, qu'on l'avertit que la garnison d'Issoudun se met en branle pour menacer ses derrières. Les Ligueurs aussitôt font volte-face, fondent sur Issoudun et s'attaquent aux hautes murailles de la place. Cependant celle-ci résiste et cette diversion est utile à Arquian qui, pendant ce temps, s'empare de Saint-Gildas et de Déols, et se dirige sur la ville de la Châtre (qu'il prendra) pour aller ensuite à Graçay où il échouera.

Puis voilà d'autres nouvelles : l'armée de Mayenne est aux environs de Paris, elle se concentre, il faut à son chef toutes ses forces, et le Gouverneur du Berry reçoit l'ordre d'aller le rejoindre.

Découragé de ses échecs dans la province, La Châtre rentre donc à Bourges et, confiant le commandement du Berry à M. de Richemond, le 13 juillet il s'achemine avec sa compagnie vers Meaux, pour y combattre l'armée royale, dans les rangs de laquelle il trouvera son ancien chef le duc de Nevers, rangé définitivement sous les ordres d'Henri IV.

C'est à Meaux que Mayenne avait concentré ses troupes. Il y attendait le renfort que le duc de Parme, Alexandre Farnèse, devait lui amener des Flandres, pour secourir les Parisiens assiégés.

Celui-ci n'arriva qu'au commencement de septembre et prit aussitôt le commandement en chef, confiant le

centre ou *la bataille* à Mayenne, l'aile gauche au colonel de Saint-Paul et la droite à La Châtre.

C'est ainsi qu'on se dirigea vers l'ennemi, mais cet ordre fut bientôt renversé, car, tout d'un coup, Farnèse, au lieu d'accepter le combat que cherchait à lui offrir Henri IV, dans la crainte d'exposer les troupes espagnoles, fit brusquement volte-face en arrivant devant Lagny, se contenta d'occuper cette ville, et annonça son intention de reprendre la route des Pays-Bas, en invitant les Ligueurs à tenter du mieux possible la sauvegarde de leurs intérêts dans les provinces.

Les catholiques avaient été joués, et La Châtre avait perdu son temps.

CHAPITRE XII

1590-1591

Nouvelles expéditions en Berry. Siège d'Aubigny, prise de la Chapelle-d'Angillon et de Sancoins. Sièges du château de l'Isle, du Châtelet et de Châteaumeillant. Retour à Dun-le-Roi et à Bourges. — La Châtre revient à Orléans. — Il prépare l'évasion du duc de Guise. — Troubles à Orléans. Châtiment du capitaine du Coudray. — La Châtre confie Orléans à Dragues de Commène.

Quittant l'armée du duc de Mayenne après le départ des Espagnols, La Châtre se rendit donc à Orléans au mois d'octobre 1590.

Sa mission était de réduire les Royaux en Sologne, en Berry et le long de la Loire. Il s'était adjoint, comme maître de camp, le sieur Dragues de Commène, et commandait une petite armée, composée d'un régiment de lansquenets, sous les ordres d'un sieur de Milan, et des régiments de du Coudray, de Lignerac, de Vaudargent et de Montilly, le tout escorté de plus de 500 cavaliers¹.

Le premier soin de La Châtre fut de ravitailler Orléans, puis, après avoir fait quelques courses à Paris, où l'appelaient les intérêts de son commandement, il prend la résolution de faire une expédition sérieuse en Berry².

La campagne qu'y avait menée M. de Richemond avait eu des phases diverses ; celui-ci avait forcé les Royaux à lever le siège de Graçay, il avait repris les châteaux de Saint-Florent et de Lury ; Dun-le-Roi avait résisté pendant huit jours à un siège conduit par Arquian et Montigny.

Mais les Ligueurs venaient de subir un échec grave ; Catherine de Balzac d'Entraigues, veuve d'Edme Stuart, seigneur d'Aubigny, après avoir embrassé le parti d'Henri IV, avait fait appel à Arquian et à Mon-

1. Pour ces détails et ceux qui suivent, V. PALMA CAYET, *Chronologie novenaire* id. p. 133 — et « Véritable narration de ce qui s'est passé depuis la prise des faubourgs de Paris, vers la fin d'octobre 1589, jusqu'au mois de juillet 1593, tant à la Ferté-Bernard, et armée commandée par le maréchal de la Châtre en Berry, qu'en la ville d'Orléans ». Imprim. Paris, s. d. Bibl. Nat. L. 35, b. 470.

2. Lettre d'Henri IV à Mlle de la Trémoille du 5 novembre 1590, publiée dans les documents inédits sur l'histoire de France, t. III, p. 404.

tigny, qui s'étaient présentés devant Aubigny avec des forces importantes. Les habitants, contraints par Catherine de Balzac, leur avaient ouvert les portes et ils avaient laissé une importante garnison pour défendre la place.

C'est à Aubigny que La Châtre résolut de s'attaquer. Accompagné de son fils, le baron de la Châtre, il se mit à la tête de son armée, munie déjà de deux couleuvrines, auxquelles vinrent s'adjoindre une autre couleuvrine et trois canons qui lui furent envoyés de Bourges, et on arriva bientôt devant la ville.

La place d'Aubigny était environnée de fossés profonds, alimentés par la Nère qui la partageait en deux ; ses murailles, épaisses de six pieds, étaient flanquées de tours, sauf du côté de l'est où un étang la protégeait ; enfin les quatre portes d'accès étaient fortifiées par des ouvrages importants.

Cependant les Royaux, qui ayant éventé les projets des catholiques, avaient renforcé la garnison et se préparaient à se défendre. De plus, Châtillon, Montigny et Arquian s'étaient rassemblés à Gien, tout prêts à se porter à son secours.

L'armée catholique allait être prise entre deux feux, et elle aurait d'autant plus de mal à se défendre que, pour investir la ville, elle devait se séparer en deux fractions que diviseraient la rivière et l'étang.

La Châtre, dès qu'il fut averti des forces considérables dont disposaient Arquian et Montigny, bien qu'il eût déjà établi ses batteries, rassembla les chefs de son armée et tint conseil.

Quelques-uns auraient voulu renoncer à un siège hasardeux et ne pas courir les risques d'une défaite. D'autres, au contraire, et La Châtre en était, émettaient l'avis de brusquer les choses et de tenter une attaque hardie avant l'arrivée de l'armée de secours. Cette opinion prévalut.

Au sortir du conseil, sans perdre de temps, La Châtre monte à cheval, assigne à chacun sa place, envoie son maréchal de camp, Dragues de Commène, surveiller les alentours, et lui-même, accompagné du baron son fils, dirige en personne le tir de l'artillerie qui bat furieusement la muraille au nord de la ville, entre la route de Bourges et la rivière.

L'effet fut terrible, même excessif : « aucunes maisons de la ville, appuyées dessus la muraille, vinrent à choir quant à quant et boucher tellement de leurs ruines, comme d'un rempart dressé exprès, la brèche ¹ ».

Malgré cet obstacle inattendu, Vaudargent s'élance sur la brèche, mais Catherine de Balzac, qui était elle-même à la tête des défenseurs, avait habilement organisé la résistance ; avec des poutres et des solives, on avait dressé des barricades infranchissables. Impossible d'avancer et même de rester sur ses positions ; Vaudargent doit reculer. Milan et ses lansquenets veulent le remplacer, ils sont repoussés à leur tour ; l'endroit n'est pas tenable.

Il aurait fallu en finir de suite, ou bien y renoncer, car les Royaux arrivaient. Le parti le plus sage était

1. « Véritable narration », etc.

de s'en aller. La Châtre s'y résigna, il leva le siège sur l'heure, voulant faire croire à l'ennemi qu'il n'avait eu dessein que de faire une tentative sur la place¹. En réalité son objectif, et il était raisonnable, était de faire une campagne rapide, plutôt que de s'immobiliser dans une position compromise.

C'était le 20 janvier 1591 ; il se dirigea vers la Chapelle-d'Angillon qui appartenait au duc de Nevers, devenu maintenant son adversaire ; il l'occupa sans résistance. C'est de là que, pour ne pas s'encombrer dans sa marche, il renvoya ses canons à Bourges, ne gardant avec lui que quelques couleuvrines plus mobiles.

Avec ce léger matériel, il parcourut le pays, se rendant maître de différentes places qui en assuraient la défense : les Aix, dont l'enceinte déjà ruinée ne pouvait l'arrêter, mais dont il démantèle le château ; Pesselière ; l'énorme donjon de Jouy, aux murs épais de plus de huit pieds, aux angles flanqués de tours, et qui, servant de repaire à des brigands plutôt qu'à des Royaux, n'en était pas moins dangereux ; enfin Montfaucon, où il dut employer ses couleuvrines, faire une brèche et pénétrer par l'assaut.

Là il reçut un renfort et s'achemina vers Sancoins dont les habitants n'ayant pas de garnison se rendirent et payèrent une contribution de 1.000 écus au soleil (soit 11.000 francs), puis, continuant sa route, il arriva à Saint-Amand, qu'il occupa, sans qu'il semble y avoir eu de résistance, quoique cependant le seigneur d'Aigues-Mortes ait perdu la vie dans cette entreprise.

1. *Ibid.* DE THOU, *loc. cit.* Liv. CI.

La Châtre prit ensuite le chemin de Lignières et en passant voulut occuper le château de l'Isle. Mais il rencontra une défense sérieuse qui l'arrêta ; les fossés qui entouraient cette place, les courtines qui reliaient les tours faisaient un ensemble important. Les coulevrines des catholiques furent impuissantes à entamer les murs, et les ligueurs ne purent y pénétrer qu'en faisant sauter la porte à l'aide d'un pétard, qui fut allumé par un homme du pays¹.

A Lignières, les habitants avaient encore le souvenir des mauvais traitements que les huguenots leur avaient infligés en 1569, aussi à la nouvelle de son approche, allèrent-ils au devant de La Châtre, pour l'assurer de leur fidélité.

La ville de la Châtre suivit cet exemple et aussi celle de Sainte-Sévère.

Revenant sur ses pas, l'armée catholique arriva devant le Châtelet. La ville appartenait à François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, fils du duc de Montpensier, qui, rallié à Henri IV, guéroyait ailleurs ; elle résista, et on résolu de la canonner.

Le château était établi en position belle et peu abordable, La Châtre cependant, après reconnaissance, choisit une place d'où il le supposait plus facilement « abattable », et y fit dresser ses batteries, avec ordre de commencer le feu dès le lendemain.

Mais voilà qu'à minuit, il apprend que Châtillon et Arquian, avec 600 cuirasses et 1.200 arquebusiers,

1. V. notre étude, sur le château de l'Isle-sur-Arnon, précitée p. 64.

approchent à marche forcée et logent à quatre lieues de son cantonnement. Il fait venir aussitôt Commène et lui donne des instructions précises en vue du combat.

Cependant l'ennemi ne vint pas, mais fidèle à sa tactique d'éviter autant que possible, une action hasardée et pensant que, si près de l'ennemi, il ne pouvait continuer avec fruit ses opérations, il s'éloigna à la hâte dans la direction de Châteaumeillant, expédiant, pour la mettre en sûreté, son artillerie dans la place de Culan.

Châteaumeillant fut occupé le 28 janvier, puis deux jours après, La Châtre ayant repris son artillerie, dans la crainte de voir sa retraite coupée, et estimant que sa campagne était assez avancée, se dirigea vers Dun-le-Roy.

Les Royaux l'escortaient de près, ils l'avaient presque rejoint, sans cependant prendre contact avec lui, autrement que par des escarmouches d'arrière-garde, qui étaient confiées aux cheveu-légers du capitaine Plaisantin, dont l'attention toujours en éveil ne laissa échapper que quelques bagages.

D'ailleurs La Châtre connaissait le pays; il savait que ses ennemis avaient peu d'infanterie, pas d'artillerie, et, lorsqu'il se voyait serré de près, il augmentait la distance par des « feux en arrière » de couleuvrines.

Cette marche était difficile, mais le chef la réglait minutieusement, chacun ne devait s'avancer qu'à son rang de bataille, les ailes étaient scrupuleusement éclairées, et l'arrière-garde toujours sur la défensive. Au passage de la rivière, à Meaulne, il y eut une forte alerte; cependant grâce au bon sens et à la prévoyance de leur chef, qui se fit protéger par son

artillerie et éclairer par ses cavaliers, les catholiques atteignirent l'autre rive.

Malgré les difficultés d'une pareille marche, La Châtre avait pu s'emparer de Châteauneuf, et il arriva enfin à Dun-le-Roy le 2 février ¹.

Les soldats avaient besoin de s'y refaire, mais d'un autre côté, il tenait à ne pas être immobilisé par l'ennemi qui avait résolu de l'y bloquer. La difficulté maintenant était de sortir. La Châtre ne balança pas : au milieu de la nuit du 7 février, accompagné de toute sa cavalerie, il trompait la vigilance des Royaux, quittait la ville et, grâce à l'obscurité, pouvait gagner Bourges.

Découragé, Arquian abandonnait bientôt Dun-le-Roy, qu'il ne pouvait prendre sans canons, ce qui permettait à son rival de retrouver ses couleuvrines et ses hommes de pied.

Cette campagne fit le plus grand honneur au gouverneur du Berry pour la Ligue ; pendant six semaines, il avait déjoué les troupes royales, montré de la décision, de la rapidité et de l'adresse ; s'il avait échoué devant Aubigny, il avait eu le bon sens de ne pas s'entêter et de poursuivre, sans relâche, le plan qu'il s'était proposé : conquérir en peu de temps le plus grand nombre possible de places.

Il était arrivé à son but.

De Bourges, La Châtre s'occupa pendant plusieurs semaines, à répartir ses troupes dans les différentes

¹. Pour les détails de cette campagne, V. *Véritable narration de ce qui s'est passé*, etc. . . . déjà citée et PALMA CAYET, *id.*

places de la province ; Mehun, Charost, Graçay et Vierzon reçurent des lansquenets, Commène fut chargé de Dun. Puis à la fin de mai, le gouverneur se rendit à Orléans, laissant ses lieutenants continuer un succès qui le touchait personnellement, en chassant Arquian qui s'était emparé de son château de la Ferté-Bernard ¹

Orléans était fort agité et sa présence y était urgente.

Les Catholiques et les Royaux y formaient deux partis fort remuants.

Les premiers comprenaient le maire, les échevins, quelques jésuites, les religieux et presque tout le menu peuple. On les désignait sous le nom de « les Cordons » parce qu'ils s'étaient ralliés à une corporation dite du « Petit Cordon », instituée et dirigée par un prédicateur en renom, le Père Hilaret ².

Les autres étaient l'évêque, une partie du haut clergé, des juges, des capitaines et les principaux de la ville.

Les événements qui se passaient dans la région, n'étaient pas faits pour calmer les esprits.

Henri IV était entré en Beauce avec son armée ; il avait résolu de faire assiéger Chartres, afin d'enlever aux Parisiens les secours en blé que procurait ce pays fertile, et tandis que, dans les premiers jours de février, il avait envoyé Biron investir cette ville, lui-même se tenait à Étampes et faisait surveiller les alentours par ses troupes.

1. PÉRÉMÉ, *loc. cit.*, p. 193.

2. *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, t. IX, page 613, communication de M. Boucher de Molandon.

Aussitôt revenu dans la capitale de l'Orléanais, La Châtre envoya ses cheveu-légers « battre l'estrade » jusque dans les rangs de l'armée du roi, et en même temps organisa le secours de Chartres, où le sieur de la Bourdaisière ne se maintenait qu'à grand'peine.

Dans ce but, il confia 200 hommes de pied au capitaine Larcheneau qui, au milieu de la nuit, devait se glisser entre les rangs des royaux et pénétrer jusqu'à la Bourdaisière. La tentative ne réussit pas ; Henri IV avait prévenu Biron qu'il eût à se méfier des coups de La Châtre ; Larcheneau fut éventé et ses troupes taillées en pièces ¹.

Aucune manœuvre ne pouvait sauver Chartres, et bientôt ses défenseurs devaient « battre la chamade » pour annoncer la capitulation.

A quelque temps de là, La Châtre eut à s'occuper d'une autre entreprise qui servait non pas tant son dévouement à la cause des catholiques que le culte qu'il portait à la mémoire de celui qui avait guidé ses premiers pas dans le métier des armes.

Le jeune duc de Guise était enfermé dans le château de Tours depuis la mort de son père. Si le parti de la Ligue gémissait sur cette détention, tous ses membres n'en éprouvaient pas le même chagrin et Mayenne desirait fort peu, disait-on, une mise en liberté qui aurait pu nuire à sa situation.

Néanmoins, le 13 août 1591, le prisonnier s'échappait, et, poursuivant la même pensée, d'aucuns affirmèrent

1. PALMA CAYET, *loc. cit.*, p. 188 — Mém. de Cheverny, même collection, t. XXXVI, p. 192.

que cette évasion était l'œuvre du roi lui-même. Ce n'était là qu'un propos de pamphlétaire ; c'est à La Châtre que le duc de Guise devait sa liberté.

Le dévouement de celui-là vis-à-vis du Balafre s'était poursuivi au delà de la mort de son ami, et nous aurons l'occasion, en dehors de la circonstance actuelle, de voir qu'il se reporta sans réserve sur son fils.

Malgré la sévère surveillance que le gouverneur du château de Tours exerçait sur son prisonnier, ce dernier avait pu établir une correspondance secrète avec l'ami de son père.

C'est ainsi que La Châtre parvint à lui faire savoir que le 15 août, il lui ferait tenir un parti de cavaliers à proximité de la ville, qu'un cheval serait tout préparé pour activer sa fuite et que le baron de la Châtre lui-même était chargé de surveiller et de diriger l'expédition.

Guise de son côté, grâce à sa sagacité et aussi un peu avec la complicité du hasard, sut tromper la vigilance de ses gardiens, descendre à l'aide d'une corde du haut de la tour du château, traverser la ville, gagner la campagne et rejoindre l'escorte qui l'attendait¹.

C'est à Bourges que le duc de Guise se rendit ; La Châtre le reçut en triomphe et ne craignit pas d'écrire à Messieurs du Parlement que « la miraculeuse délivrance de M. le duc de Guise était la plus grande « grâce que Dieu ait pu lui faire, pour le récompenser

1. Nous renvoyons pour les détails curieux de cette évasion à la communication que nous avons faite à la Société archéologique de Touraine, dans la séance du mois de mars 1903. V. le *Bulletin* de cette société, année 1903, 1^{er} trimestre.

« des services qu'il avait rendus à l'Eglise, à l'Etat et à ce royaume¹ ».

Le gouverneur ne resta pas longtemps à Bourges; il en partit le 11 septembre, pour conduire le duc de Guise à l'armée de Mayenne.

On passa par Orléans; on espérait que la présence du jeune chef catholique y serait d'un effet salutaire, car la division y régnait de plus en plus.

Malgré cette situation troublée, le gouverneur et son compagnon reçurent un accueil autrement chaleureux qu'à Bourges; tous les corps de la ville allèrent au-devant d'eux jusqu'aux portes, ils furent conduits solennellement à la cathédrale Sainte-Croix, où l'on chanta un *Te Deum*; on tira le canon; le soir on alluma des feux de joie, puis la ville fit à Guise un cadeau de 20.000 écus, défraya tous ses officiers et les habilla de neuf².

Mais cela n'empêchait pas l'anarchie de régner, même dans les rangs des Catholiques, la discipline s'y relâchait; les capitaines eux-mêmes se jalousaient et se querellaient.

La Châtre profita du court séjour qu'il fit à Orléans pour agir sévèrement. Un incident se présenta qui lui permettait de faire un exemple; il le fit et nous devons nous y arrêter, parce que le fait a été souvent cité comme preuve du caractère cruel du gouverneur, alors

1. Lettre de La Châtre, du 20 août 1591, *loc. cit.*, d'après Bibl. Nat. f. fr. 3996, f° 210.

2. LOTTIN, *Recherches historiques*, déjà citées p 101, d'après manuscrit de la Bibl. d'Orléans.

qu'il faut y avoir un acte de discipline motivé, sinon excusé, par les circonstances.

La Châtre avait donné, en l'absence du gouverneur du Coudray, gentilhomme berruyer, le commandement de la ville de Meung-sur-Loire au capitaine La Plante, qui n'était pas sans valeur. Néanmoins celui-ci, dans une situation critique, causée par les attaques des royaux, n'avait pas protégé d'une façon assez efficace les troupes de du Coudray; de là entre ces deux hommes une inimitié mortelle.

La Châtre, dans l'intérêt de son parti, avait ordonné à du Coudray de passer outre à sa rancune et de vivre en bonne intelligence avec son camarade. Il avait même ajouté que s'il continuait à l'attaquer il considérerait ce procédé comme une injure personnelle.

Du Coudray ne tint aucun compte de cette injonction et, rencontrant son rival dans les rues de la ville, le frappa de sa dague et le tua. Ne fallait-il par faire un exemple? Le gouverneur fit venir le meurtrier et le reçut par ces paroles : « Eh bien, vous avez donc fait « des vôtres, à ce que je vois, nonobstant ce que je « vous ai commandé et prié. »

Pour toute réponse du Coudray allégua que, si ce qu'il avait fait était à refaire, il agirait de la même façon. C'est alors que La Châtre, sans plus attendre, lui passa son épée au travers du corps, sur les marches mêmes de son palais de l'Etape¹.

C'était certainement expéditif, même pour les temps troublés de la Ligue. Cependant la justice militaire

1. « Véritable narration », etc., *ibid.* — LOTTIN, *loc. cit.*

n'autorise-t-elle pas de nos jours, un chef à obtenir l'obéissance de ses subalternes, en temps de guerre, par les moyens les plus extrêmes ?

La Châtre ne pouvait s'éterniser dans Orléans, il lui fallait partir; il songea à nommer gouverneur de la ville un homme dont il avait pu apprécier la valeur dans sa dernière expédition en Berry : Dragues de Commène.

Celui-ci reculait devant les difficultés de sa tâche. « Si votre prudence et votre autorité, disait-il, n'ont pu assoupir ceux d'Orléans, quelle apparence y a-t-il que je le fasse? » A quoi La Châtre répondait que « quand bien même les affaires d'Orléans seraient parvenues au plus grand mal, il faudrait faire en tel cas tout, ainsi qu'à un membre malade, abandonné par les médecins; pour cela, ne se lasser d'alimenter et d'en avoir soin jusqu'au dernier soupir et, puisque l'occasion l'appelait à telle charge, qu'il ne la pouvait refuser, étant obligé d'apporter pour le bien de son parti tout ce qui était en sa puissance¹ ».

Commène finit par accepter et sa sage administration devait amener la tranquillité dans Orléans, tandis que La Châtre s'acheminait vers Paris, conduisant le duc de Guise à l'armée de Mayenne.

CHAPITRE XIII

1591-1593

La Châtre est envoyé pour traiter avec les Espagnols. — Campagne de Normandie. Plan de La Châtre pour

1. PALMA-CAYET, *loc. cit.*

recouvrer Rouen. Combats de Folleville, d'Aumale. Siège de Neufchâtel. — Louis de la Châtre fait prisonnier à Yvetot. — Retour de La Châtre à Orléans. Il s'attaque à ceux du Cordon, qui réclament une garnison espagnole. — Mariage de Louis de la Châtre. — Expédition dans le Dunnois. — Dernières opérations militaires de La Châtre contre les armées royales.

Les affaires de Mayenne allaient mal ; la mort du vieux duc de Bourbon, celui que les Ligueurs appelaient Charles X, l'avait laissé seul chef des catholiques, mais elle avait semé la division dans le camp.

Il avait eu à réprimer la sédition des Seize à Paris, et Henri IV avait profité de ce que son ennemi était occupé ailleurs, pour aller mettre le siège devant Rouen.

Mais cette ville lui avait présenté une résistance opiniâtre, qui, avec le secours de tous les Ligueurs, pouvait se transformer en triomphe.

Cependant ceux-ci étaient trop faibles pour obtenir un résultat efficace, et ils eurent encore recours au duc de Parme, qui était toujours dans les Pays-Bas.

C'est dans le but d'obtenir cette intervention que Mayenne entreprit, dans le mois de décembre 1591, des négociations avec les Espagnols, et les pourparlers eurent lieu à la Fère.

Le duc de Parme était représenté par Don Diego d'Ibara et Jean-Baptiste Taxis. Quant à Mayenne il

confia les intérêts de son parti au président Jeannin et à Claude de la Châtre ¹.

La pensée des Espagnols était de profiter de la situation pour faire obtenir la couronne de France à l'Infante Sérénissime Isabelle, et Don Diégo répondait à la demande de secours de Jeannin et de La Châtre, en réclamant un congrès, dans lequel celle-ci serait proclamée reine de France, après avoir choisi un époux, avec l'agrément du roi son père et des princes français.

La Châtre, dès ce jour, commença à s'élever contre de pareilles prétentions. S'il était Ligueur il était aussi Français, et toute introduction de l'élément étranger sur le trône des Valois devait trouver en lui un adversaire opiniâtre ; la suite de cette étude le montrera.

Cependant il s'agissait de ne pas brusquer les choses, afin d'obtenir ce qu'on désirait, sans rien accorder. Le président Jeannin, qui avait été ambassadeur en Espagne, sut revêtir de formes diplomatiques les sentiments de son collaborateur. Les deux envoyés expliquèrent que la loi salique, règle fondamentale du royaume, était un obstacle aux prétentions de l'Espagne, qu'il ne fallait pas chercher à résoudre si tôt une telle question, mais qu'avant de pouvoir présenter de semblables propositions, il était nécessaire de les appuyer par un succès militaire ². Leur avis prévalut.

Le duc de Parme se decida à agir, et le 2 janvier 1592 il opéra à Nesle sa jonction avec l'armée de Mayenne, que La Châtre avait déjà rejointe.

1. DE THOU, *ibid.*, CII.

2. IDEM, *ibid.*

La première chose à faire était de déterminer comment on s'y prendrait pour secourir Rouen, et les généraux se réunirent en un conseil auquel assistait La Châtre.

Trois plans de campagne furent proposés.

Le premier consistait à envoyer par mer un renfort de 1.000 hommes qui ravitailleraient la place et lui permettrait de résister jusqu'à la fatigue complète d'Henri IV.

Un autre voulait que l'armée alliée se rendit directement à Rouen par Beauvais et tentât une entreprise d'autant plus difficile que sa marche allait être arrêtée par les nombreuses petites places qui tenaient pour le roi.

La Châtre était l'auteur du troisième plan de campagne ; il était hardi mais avait chance de succès.

Il consistait à laisser Henri IV croire à une marche directe sur Rouen, à jeter des ponts sur la Seine à hauteur de Meulan, à y faire passer toute l'armée et à se rendre par la rive gauche jusqu'aux faubourgs de la ville assiégée.

Les avantages étaient multiples ; on traversait un pays riche qui nourrirait facilement l'armée, on s'appuyait sur Verneuil et Dreux et on menaçait Chartres, enfin on s'isolait du maréchal d'Aulmont qui était en Bourgogne, tandis qu'on se rapprochait du duc de Mercœur occupé à guerroyer dans l'Anjou. L'effet de cette tactique serait le suivant : ou bien le roi de Navarre lèverait le siège pour offrir la bataille, et alors le résultat demandé serait obtenu, ou il continuerait à serrer la place, et l'armée alliée devrait chercher le point

faible de l'assiégé afin de le percer et de ravitailler la ville ¹.

Cette proposition, qui était ingénieuse et révélait un homme de guerre, eut un plein succès; le duc de Parme pria La Châtre de la lui rédiger par écrit, afin qu'il puisse l'étudier à loisir et finalement elle fut adoptée par les alliés ².

En effet, les armées se mirent en marche directement sur Rouen par Amiens, mais soit que l'on ait voulu modifier l'idée première, soit plutôt que la venue d'Henri IV, levant effectivement le siège de Rouen, ait rendu impossible la diversion projetée, au lieu de se rapprocher de la Seine et de la traverser, on s'achemina par Aumale.

L'armée catholique était divisée en trois corps, dont le premier était l'avant-garde, commandée par le duc de Guise, qui en avait confié les deux ailes à Louis de l'Hopital, seigneur de Vitry, et à Claude de la Châtre ³, heureux, dans cette position exposée, de pouvoir mettre en valeur ses brillantes qualités de général de cavalerie.

1. Avis de M. de la Chastre donné à M. le duc de Parme étant à Nesle, au mois de janvier 1592, pour le secours de la ville de Rouen. Bibl. Nat. manuscrit f. fr. 500 Colbert. T. 31 f° 33. Cette lettre portait comme adresse : « Avis donné par nous à M. le duc de Parme, au conseil tenu à Nesle pour le secours de Rouen, en présence de M. de Mayenne et de plusieurs capitaines, tant Français qu'étrangers. Le dit duc de Parme l'a voulu avoir par écrit. »

2. Robert ESTAINOT, *la Ligue en Normandie*. — Paris, Aubry 1862, page 225.

3. DAVILA, *loc. cit.*, XII, p. 929.

C'est à cette place que nous allons le voir guerroyer en Normandie, se mesurer fréquemment avec le duc de Nevers et même avec Henri IV, sans que cependant sa valeur ait pu contrebalancer l'apathie du duc de Parme et surtout avoir raison du génie militaire du roi de France.

Celui-ci, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi, laissa au maréchal de Biron le soin de continuer le siège de Rouen et se porta lui-même à la rencontre des alliés.

Il arriva ainsi le 1^{er} février à Folleville, petite bourgade située à l'entrée de la Picardie, et le premier contact entre les deux armées eut lieu.

Henri IV, laissant derrière lui le gros de sa cavalerie confiée au duc de Nevers, s'était avancé jusqu'au village, avec un simple détachement, lorsqu'il y rencontra les avant-gardes de Vitry et de La Châtre¹, qui, soutenues par un assez gros renfort, s'étaient avancées pour opérer une reconnaissance.

Le froid était rigoureux et la terre couverte de neige, néanmoins Henri IV les fit attaquer par le baron de Biron et M. de Lavardin ; mais La Châtre et Vitry se défendirent si vigoureusement, que les Royaux furent repoussés avec perte.

Le roi, par une de ces interventions hardies, dont il avait le secret, s'élança, à la tête de 200 chevaux, pour dégager ses compagnons et envoya à Nevers l'ordre d'avancer. Le duc de Parme tenait encore à ménager le sang espagnol et, quoique averti, il ne voulut pas

2. SULLY, *Mémoires* t. II. LIV. p. 65.

livrer bataille ; il arrêta son armée, et de part et d'autre on se retira.

Quatre jours plus tard, c'était le 5 février, un nouvel engagement eut lieu auprès d'Aumale.

Henri IV qui, avec son activité et sa fougue habituelles, avait voulu diriger lui-même une reconnaissance, fut blessé d'une arquebuse, et aurait pu être fait prisonnier sans l'intervention du duc de Nevers, qui accourut protéger sa retraite et s'offrit aux charges furieuses de Vitry et de M. de la Châtre. Mais nous croyons qu'ici le héros de cette escarmouche fut le fils du Gouverneur du Berry¹. Néanmoins si le duc de Parme, fidèle à son système, n'avait pas refusé de faire donner toute l'armée, ce combat se serait peut-être changé en victoire pour les Catholiques.

Peu de temps après, le général espagnol se décidait enfin à mettre le siège devant Neufchâtel, où Henri IV, pour laisser à son armée le temps de se remettre de l'alarme d'Aumale, avait enfermé Givry avec 700 gardes ou carabins.

Les murs de la ville étaient mauvais, ils furent bientôt réduits par le canon et Givry dut capituler. Le duc de Parme, assez irrité de son temps perdu, voulait se montrer impitoyable pour les vaincus. Heureusement, Givry était le filleul de La Châtre². Celui-ci intervint auprès du prince espagnol, lui démontra la grandeur du dévouement qu'avait montré Givry, en se

1. DAVILA, *Ibid.*, p. 934. Cependant d'après DE THOU, CII, il s'agirait bien de Claude de la Châtre.

2. DAVILA, *Ibid.*, p. 936.

sacrifiant pour le salut de l'armée à laquelle il appartenait, et le bon effet que devait produire pour tous l'exemple d'une telle abnégation.

Le duc de Parme se laissa fléchir, et accorda des conditions extrêmement honorables.

Cette intervention de La Châtre mérite d'être remarquée, car elle vient, une fois de plus, à l'encontre de ceux qui ont voulu faire de celui-ci un chef inexorable et inaccessible à tout sentiment de pitié.

Les rencontres se multipliaient, dans cette guerre d'escamouches et La Châtre, par sa position à l'avant-garde, était le plus souvent appelé à donner de sa personne.

C'est ainsi qu'au sortir de Neufchâtel, il était en tête avec Vitry, quand le baron de Biron fondit à l'improviste sur sa troupe. L'affaire fut assez chaude, mais Biron dut se retirer devant le renfort qui arrivait¹.

Le 17 février, à Bure, entre Neufchâtel et Dieppe, La Châtre accompagnant le duc de Guise se vit attaquer par le roi lui-même, qu'escortait le duc de Nevers : il fut moins heureux, car les onze cornettes de cavalerie et les cinq régiments de pied qu'il commandait durent se retirer en désordre ; ce fut un échec complet².

Cependant Claude de la Châtre ne devait pas rester plus longtemps dans l'armée de Mayenne ; ses affaires l'appelaient ailleurs, et il laissa son fils, le baron, combattre à sa place. Ce ne devait pas d'ailleurs être pour longtemps, car le 28 avril, le jeune homme était fait

1. DAVILA, *Ibid.*, p. 938.

2. Lettres missives d'Henri IV, *id.*, t. III. p. 569.

prisonnier à la bataille d'Yvetot¹, enfermé dans le château du Pont-de-l'Arche, dont il ne sortit qu'au mois de novembre, grâce à la protection de deux jeunes femmes dont il s'était gagné le cœur².

Quant au père, accompagné de Vitry, il était arrivé à Paris le 12 avril ; il n'y demeura pas ; la division qui régnait dans la capitale entre les « Seize », qui voulaient un souverain espagnol, et les « Politiques » réclamant un roi catholique, ne lui plaisait pas. Il se borna à se présenter devant l'assemblée de la ville, où il était convoqué ; il y entra l'épée au côté « sans opiner », et prêta le serment à l'Union des catholiques, ainsi que le prescrivaient les articles du 1^{er} décembre 1591³.

De suite il se rendit à Orléans, dans le gouvernement duquel il venait d'être confirmé par Mayenne d'une façon plus officielle⁴.

1. *Mém.*, de Philippe Hurault, comte de Cheverny, collect. Petitot. T. XXXVI. p. 210 et *Journal de l'Etoile* (Henri IV), même collect. T. XLVI. p. 252.

2. ESTAINOT, *loc. cit.*, 267. — Lettres missives d'Henri IV. T. III. Lettre du 6 nov. 1592 au marquis de Pisani. — DE THOU : Liv. CIII p. 512.

3. *Mém. de l'Etoile. Ibid.* — V. aussi DANIEL, *Hist. de France*. T. IX p. 624.

4. A la date du 26 fév. 1592, furent signées par le Duc de Mayenne les lettres par lesquelles il confère à Claude de la Châtre les fonctions de gouverneur d'Orléans. Ces lettres, qui font aujourd'hui partie des archives d'Orléans, y ont été placées par M. Boucher de Molandon, en déc. 1890. Elles ont été publiées dans le T. IX p. 613 du *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*. On y lit : « Charles de Mayenne etc. a tous « ceux etc., après les états de Blois nous avons prie le sieur « de la Châtre de prendre soin du dit gouvernement d'Orléans, « en attendant que le sieur de Cheverny se fût ouvertement

Commène n'y avait pas pu conserver l'autorité nécessaire pour maintenir la paix entre ceux du « Cordon » qui, représentant les Seize, demandaient à grands cris une garnison espagnole, et les Franc-Bourgeois qui avaient la moderation des Politiques. Les premiers voulaient avoir des églises, pour y faire prêcher en toute liberté des prédicateurs à la solde des espagnols.

La Châtre s'attaqua directement à eux, il fit même expulser un capucin trop ardent, et il aurait agi avec plus de vigueur, s'il avait eu l'argent et les hommes qui lui manquaient ¹.

Mais à côté des Catholiques, le gouverneur devait s'occuper des Royaux; Henri IV avait transféré le présidial et les autres juridictions d'Orléans dans la ville de Beaugency. D'Entraigues, qui y commandait, avait noué des intelligences avec les Francs-Bourgeois pour surprendre la capitale de la province, et le roi lui-même approchait.

La presence de La Châtre ôta à Henri IV tout espoir de réussir dans cette entreprise.

« déclaré du parti catholique, lequel s'étant depuis déclaré du
« parti hérétique, nous avons commis le gouvernement tout entier
« au dit sieur de la Châtre, ne pouvant faire une meilleure ni
« plus digne election. Et d'autant que depuis nous ne lui avons
« fait expédier aucun pouvoir par inadvertence, craignant qu'il
« en fût recherché à l'avenir. Aujourd'hui nous les commettons
« ordonnons etc... au dos on lit : Le dit sieur de la Châtre a
« été reçu gouverneur et lieutenant général des dites villes et
« bailliage d'Orléans suivant les lettres présentement lues et
« a fait le serment pour ce requis etc... » Paris le 14 avril 1592,
« signé « Du Tillet ».

1. Lettre de La Châtre à Mayenne du 29 juillet 1592, datée d'Orléans *ibid.*, Bibl. Nat. ms. fr. 4718 f° 32.

Ce fut vers cette époque néanmoins que les ligueurs du Berry reçurent la visite de leur chef. Il ne les avait pas vus depuis longtemps et les effets de cette absence se faisaient sentir. Henri IV avait transporté le présidial de Bourges à Sancerre ; ce qui n'avait pas peu contribué à agiter les esprits.

Dans le reste de la province, la guerre avait eu des phases diverses.

Plusieurs défections s'étaient produites. Le capitaine Chevalier, qui commandait à Mehun-sur-Yèvre avait voulu livrer la place aux Royaux. On éventa la trahison et il fut pendu. Le duc de Nevers s'était emparé de Sancoins et menaçait Dun-le-Roy. La Châtre avait dû donner l'ordre de réparer les remparts de cette place pour rendre courage aux habitants.

M. de Vatan avait bien subi un échec devant Graçay, mais il s'était emparé de Chârost et y avait exercé de cruelles représailles.

Cette situation réclamait l'œil du gouverneur. D'ailleurs celui-ci avait une autre préoccupation en venant en Berry, il s'agissait de traiter du mariage de son fils Louis avec Urbaine de Montassier, fille du comte de Montassier et de la princesse de Conty¹.

Cette union fut célébrée à la fin de l'année. Mais auparavant La Châtre était déjà retourné dans l'Orléanais, où il devait diriger des opérations militaires pour élargir le cercle qui menaçait de l'étrangler. Il lui fallait sans cesse surveiller la campagne, battre l'estrade et même entreprendre de véritables expéditions.

1. PALMA-CAYET : *ibid.*, p. 68. — ANSELME : *Hist. généalogique des grands officiers de la couronne*. T. VII p. 370.

C'est ainsi qu'avec quelques canons, il alla s'emparer de Châteauneuf-sur Loire, et poussa même jusque dans le Dunois afin d'y trouver des ressources qui devenaient rares.

Il emmena avec lui deux canons et 1.500 soldats et alla à Cloys où il séjourna quinze jours, envoyant ses hommes jusqu'au château de Montigny-les-Cloys y faire prisonnier le fils du châtelain. Il parvint de la même façon à rançonner Courtallain, Morée, Fresteval et Marchenoir. Mais Lierville, qui commandait à Châteaudun, ayant fait avancer les royaux pour le combattre, il dut faire sa retraite sur Orléans. Il l'opéra en bon ordre, par Bacon, emmenant avec lui plusieurs habitants de Cloys qu'il garda comme otages, jusqu'à ce que fussent payées les rançons qu'il avait fixées ¹.

Les Ligueurs n'avaient pas partout le même succès, et sinon La Châtre lui-même, tout au moins ses troupes, éprouvaient les funestes effets des qualités militaires du roi, s'il faut en croire ce billet que Henri IV écrivait au duc de Nevers le 18 septembre : « Mon cousin, ces
« gens-là n'ont point de courage, ils se sont rendus ce
« matin à ma discrétion, ils étaient 5 à 600 soldats du
« sieur de la Châtre. J'espère être de bonne heure
« demain à Estampes. Bonjour mon cousin ² ».

Enfin au commencement de l'année 1593, La Châtre est encore à Bourges. Il apprend que Déols, qui était au pouvoir des Ligueurs, est assiégée par les troupes

1. Abbé MAUGIS : *Chevauchée de la Ligue dans le Dunois*. — *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 124 oct. 1900.

2. Lettres missives d'Henri IV, id, L. VIII p. 418.

royales et qu'un autre corps s'apprête à investir Dun-le-Roy.

Accompagné du duc de Guise, il accourt à Déols, mais il est trop tard, la ville s'est rendue. Rapidement alors, les Ligueurs retournent en arrière, fondent sur Dun-le-Roy, où leur présence suffit pour dégager la place.

Cependant la Ligue expirait. La division qui s'était creusée entre les Politiques et les Seize avait tué la puissance de Mayenne et les bruits qui couraient déjà de la prochaine conversion d'Henri IV lui enlevaient des partisans. Enfin, les prétentions espagnoles, de mettre l'Infante sur le trône de France achevaient de retirer les vrais patriotes du rang des ligueurs.

Pour occuper les troupes mêlées à celles du pape et du roi d'Espagne on avait été assiéger Noyon au mois de février; La Châtre faisait partie de l'expédition¹, mais il n'y resta pas longtemps. Les sentiments catholiques du roi, en s'éveillant, le rapprochaient de son souverain, il quitta bientôt Noyon pour ne plus tirer l'épée contre le roi de France.

CHAPITRE XIV

1593-1594.

La Châtre est créé Maréchal de la Ligue. — Il est envoyé à la conférence de Suresnes. — Il s'oppose aux prétentions du Légat et de l'ambassadeur d'Espagne.

1. DAVILA : *Ibid* , p. 1038,

— *Il se rapproche de plus en plus d'Henri IV. — Intervention de l'Archevêque de Bourges pour opérer son ralliement. — Déclaration du Légat à La Châtre. — Trêve. — Pacification de Bourges et d'Orléans. — Soumission de La Châtre.*

Dans le but de se tirer d'embarras, le duc de Mayenne avait convoqué les Etats généraux à Paris pour le 26 janvier. Afin d'y augmenter le nombre des députés, il avait créé une promotion de maréchaux qui devaient y avoir entrée. La Châtre fut élevé à cette dignité, en même temps que Bois-Dauphin, Rosne et Saint-Paul, il en avait déjà peut-être le rang depuis plus d'un an, mais ¹ c'est à cette époque seulement qu'il en reçut le titre officiel.

Mayenne espérait avoir ainsi des instruments plus souples et plus dévoués à ses intérêts.

On connaît la réponse de M. de Harlay de Champvallon, quand le duc lui apprit cette nouvelle : « Prenez garde, Monsieur, vous avez fait aujourd'hui « des bâtards qui se feront légitimer à vos dépens ² ».

C'était une prophétie.

Le maréchal n'assista d'ailleurs pas de suite aux séances des États, qui s'étaient ouverts le 26 janvier.

1. M. LOTTIN, *loc. cit.*, avance d'après le manuscrit de la mairie d'Orléans et avec Mezerai que dès le 15 juillet 1591, La Châtre fut élevé au grade de Maréchal de France., *ibid.*, p. 101. Cette date est certainement trop en avance. Il existe à la bibliothèque municipale d'Orléans, n^o 788 (H. 1828), les lettres patentes enregistrées le 25 janvier 1593 qui attestent que cette nomination, faite le 21 février 1592 au camp de Maugiron, n'a été enregistrée qu'en 1593.

2. MAINBOURG : *Hist. de la Ligue* II p. 364.

Il n'y arriva que le 9 mai, y prêta serment le 16, et se retira ¹ attendant que ceux-ci aient enfin fini par accepter une conférence entre les représentants de la Ligue et ceux du roi.

L'entrevue eut lieu le 29 avril à Suresnes. La Châtre s'y présenta avec de Rosne, de la part des Catholiques ²; il avait en face de lui l'archevêque de Bourges, dont les efforts tendaient de plus en plus à obtenir d'Henri IV une abjuration publique, qui était imminente.

La conférence de Suresnes conclut à une trêve qui eut lieu le 3 mai.

Quelques jours après, le 13 mai, c'est le légat du pape qui réunit dans son palais le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, les ducs d'Aumale, de Guise et d'Elbeuf, ainsi que les députés des Etats; La Châtre, à ce titre, assiste à la réunion avec M. de Montolin, il y représente la noblesse ³, et il se prononce avec véhémence contre les propositions de l'ambassadeur, qui émet la prétention de donner le trône à l'Infante d'Espagne.

Cette lutte contre l'étranger, que La Châtre avait engagée dès la conférence de Nesle, qu'il soutint plus ouvertement à Orleans contre ceux du Cordon, il va maintenant la poursuivre avec énergie et il usera de toute son influence auprès du duc de Guise, pour le

1. Procès-verbaux des Etats généraux de 1593, publiés par M. Auguste Bernard dans les documents inédits de l'histoire de France.

2. DAVILA : *loc. cit.*, p. 1046 et procès-verbaux déjà cités.

3. L'ÉTOILE : *Journal d'Henri IV.*

soustraire au rôle qu'on voulait lui offrir, en le mariant avec l'Infante.

Pour le moment il ne craint pas de dire bien haut qu'il désapprouve les manifestations des Seize; il s'attaque à leurs prédicateurs qui prêchent pour l'Espagnol et, rencontrant un jour Jean Boucher, curé de Saint Benoît, un des plus ardents, il lui lance cette apostrophe que : « bien leur prenait, à tous, d'avoir un bon gouverneur, « pour ce qu'autrement on leur eût appris à prêcher « l'Évangile sans se mêler des affaires de l'Etat, où ils « n'entendaient rien¹. »

Cependant les États généraux poursuivaient leurs séances, le maréchal de la Châtre y prenait maintenant une part active. Outre les pouvoirs dont il était déjà porteur, il s'était fait donner une procuration par plus de 800 bourgeois de la ville d'Orléans, pour réclamer en leur faveur une trêve préparatoire à la paix².

La question fut portée à la séance du 14 juin, La Châtre la soutint avec énergie, malgré de Rosne qui s'y opposait au nom du clergé³. Enfin elle fut adoptée, et lui-même désigné pour traiter en compagnie de de Rosne, Bassompierre, Villeroy, des présidents Jeannin et Dampierre⁴.

Puis on aborda les propositions des Espagnols. Le maréchal s'engagea énergiquement dans la discussion, il se multiplia en conférences chez le duc de Mayenne,

1. *Journal de l'Etoile* : *ibid.*, à la date du 7 juin 1593.

2. Procès-verbaux des États généraux de 1593, *id.*

3. L'ÉTOILE, *ibid.*

4. Procès-verbaux, *id.*

dans la Chambre de la Noblesse et jusque chez le cardinal de Plaisance, légat du pape, où avaient lieu les pourparlers.

Son rôle est résumé dans le procès-verbal des Etats généraux, et les arguments qu'il fournit montrent la disposition de son esprit.

« La proposition des Espagnols, de mettre l'Infante sur le trône de France, dit-il en substance, est pleine d'artifices. Ces gens-là, en promettant sa main à un prince français, veulent l'adoucir « comme par un petit « morceau de sucre ». Il faut les repousser, je ne suis point de ceux qui désirent traiter avec le roi de Navarre hérétique, mais je suis avec ceux qui pensent que, quand il sera catholique, il nous donnera plus de sécurité et d'honneur que les Espagnols. »

Telle était la déclaration qu'il développait le 25 juin dans une assemblée toute particulière qui avait lieu chez le duc de Mayenne.

Le lendemain il revient encore à la charge et veut tout au moins, qu'avant d'examiner la proposition du mariage de l'Infante, on sache avec qui on veut la marier. Et le même jour il déclare à l'assemblée tenue au Chapitre de Saint-Martin que les Espagnols sont des « gens fourbes ; si nous traitons jamais avec eux, ajoutet-il, ils nous tiendront comme font Indiens en leurs « conquêtes ».

Le 1^{er} juillet on se réunit chez le cardinal Pelvée¹ et

1. Nicolas de Pelvée archevêque de Reims, qui, après avoir passé plusieurs années à Rome, était revenu en France pour y soutenir la Ligue. Maintenant Pelvée présidait l'ordre du clergé aux Etats de Paris.

il répond, aux intransigeants qui refusent de traiter avec le roi protestant, que le roi catholique a bien parfois accordé des trêves aux Pays-Bas hérétiques et que le Pape lui-même a négocié en faveur de ses sujets d'Avignon avec Lesdiguères également hérétique.

Mais les Espagnols précisent leurs propositions, ils offrent de choisir le duc de Guise, pour en faire l'époux de l'Infante.

Le maréchal combat avec indignation ce projet : « Je
« suis disposé, déclare-t-il, de favoriser tout ce qui est
« fait pour l'avancement de la grandeur de M. de
« Guise. Je ne saurais me montrer ingrat pour le fils
« de celui que j'ai tant honoré, servi et aimé. Mais
« c'est pour cela que je déclare la proposition inaccep-
« table. Il faudrait au duc une forte armée, afin d'assu-
« rer son autorité dans la division qui éclatera entre
« ceux qui resteront fidèles au mari de l'Infante, et
« ceux qui s'attacheront au roi de Navarre converti.
« Les Espagnols sont des trompeurs qui vous perdront
« si vous les croyez. »

Et le 14 juillet, s'adressant à la Chambre de la Noblesse, il lui démontre que ses membres sont trop généreux pour supporter la domination d'une femme¹.

En même temps La Châtre continuait de guider le duc de Guise de ses conseils, il lui faisait comprendre le ridicule de la position qu'on voulait lui imposer, et il le conduisait lui-même le 20 juillet, accompagné de

1. « Sept avis de La Châtre concernant des propositions des Espagnols » Imp. à la suite des procès-verbaux des Etats de 1593 *loc. cit.*, p. 726 appendice.

Saint-Paul, chez le duc de Feria pour y porter son refus.

Cinq jours après, Henri IV abjurait.

Il semble qu'à cette époque plus rien n'empêche La Châtre de rentrer sous l'obéissance du roi.

S'il s'était jeté du côté des rebelles, tout le démontre dans sa vie, c'est parce que ses sentiments catholiques étaient froissés devant un hérétique, monté sur le trône de saint Louis. Mais dès lors tout change, et les rapprochements entre Henri IV, converti, et le Ligueur vont s'accroître tous les jours.

D'ailleurs, le roi lui-même y travaillait. La Châtre était un de ceux qu'il désirait le plus voir devenir fidèle. Dès le lendemain de son abjuration, il envoie l'archevêque de Bourges dans son diocèse, sous prétexte d'y visiter ses ouailles, mais Renaud de Beaune, qui avait déjà ramené Henri IV dans le giron de l'Eglise catholique, avait comme secrète pensée d'attacher le gouverneur à l'autorité royale.

Il se fait accompagner du maréchal et il constate dans ce voyage d'octobre, combien celui-ci est scandalisé par les procédés des Espagnols¹.

Cependant tout n'est pas fait encore, et La Châtre n'ose pas se décider ouvertement; sur le bruit qui court de son désistement, il ne veut pas avouer ses sentiments, il fait même démentir la nouvelle. L'Etoile qui n'a jamais été favorable au maréchal lui fait prononcer le serment qu'il sera le dernier à se rallier².

1. DAVILA : *ibid.*, p. 1073.

2. *Journal d'Henri IV*, à la date du 30 déc. 1593. — Henri MARTIN T, X p. 325.

Cette assertion nous semble bien sévère, car dans cette même année 1593, il n'est pas de démarches qu'il n'ait faites pour dissuader le duc de Guise de l'alliance espagnole, il a même, aux Etats généraux, déclaré ses sentiments favorables à Henri IV converti, et dans les premiers jours de l'année qui suit, il ne craint pas de s'ouvrir à Mayenne lui-même : « Pensez à la religion, « à votre maison, à votre famille, lui écrit-il, et n'as-
« sujétissez pas ces choses si précieuses sous la domi-
« nation de l'Autriche ¹ ». Il l'engage fortement à traiter avec Henri IV et ses conseils sont bons à citer, car ils révèlent ce que cachait l'âme d'un des plus obstinés Ligueurs.

« J'ai appris par votre lettre, lui mande-t-il le
« 10 janvier, les difficultés que fait le roi de Navarre à
« vos propositions ; sans doute il a reçu de mauvaises
« nouvelles de Rome. Mais les étrangers nous font des
« conditions si dures que peu de gens les veulent goû-
« ter. Appelez donc les princes, les provinces et les
« communautés de vos villes et demandez-leur leur
« avis sur la paix. Ainsi vous les lierez à ce qui aura
« été décidé. La première chose pour parvenir à la
« paix regardera la religion, mais vous aurez alors
« avec vous tous les catholiques rangés autour du roi
« de Navarre, et le Saint-Père n'aura plus sujet de se
« plaindre. Quant au temporel, la France s'en rappor-
« tera à vous. Si le roi de Navarre s'opiniâtrait sur les
« choses de la religion, sa conversion serait suspectée

1. Lettre de... janvier 1594 à Mgr le Duc de Mayenne *loc. cit.*, d'après Bibl. Nat. 4766 f° 194-195.

« et il en perdrait tout le fruit. En traitant ainsi de la
 « paix, vous arrêterez tous les traités particuliers qui
 « vous effrayent. Je ne doute pas que vous puissiez
 « faire entendre raison au Saint-Père ¹. »

La cour de Rome, dont les légats demeuraient sous l'influence des Espagnols, était alors en effet le plus grand obstacle au rétablissement de la paix dans le royaume.

Henri IV avait abjuré, il avait envoyé près du pape, pour y traiter de sa réconciliation et obtenir l'absolution, le duc de Nevers, cet esprit pondéré et réfléchi que nous connaissons.

Mais Clément VIII, abusé par son entourage, avait refusé de le recevoir et, à Paris, le légat voyant le terrain faiblir s'adressait aux chefs de la Ligue pour raffermir leur résistance.

C'est ainsi que dans une lettre du 20 janvier, celui-ci fit à La Châtre une communication significative.

Il l'informe, non sans triompher, que Clément VIII est résolu à ne rien accorder au roi malgré les instances du duc de Nevers, « cela conformément aux
 « canons de l'Eglise, qui défendent d'imposer le sacre-
 « ment de pénitence à ceux qui sont impénitents ».

Le cardinal de Plaisance s'étonne des bruits qui courent sur le maréchal de la Châtre, relativement à ses dispositions de traiter ; il le supplie de lui dire ce qui en est : « Je vous prie affectueusement, ajoute-t-il, « de vous montrer semblable à vous-même, et je prie

1. Lettre de La Châtre à Mgr le Duc de Mayenne du 10 janvier 1594 : *loc. cit.*, 193 f° 3.

« Dieu qu'il vous donne des conseils et des résolutions
« plus conformes à sa sainte volonté ¹ ».

La Châtre reçut cette missive à Orléans, et il y répondit de suite :

« J'ai reçu votre lettre du 20 de ce mois, et je vous
« remercie, Monseigneur, de l'honneur que vous me
« faites de m'assurer de votre bienveillance. Je ne suis
« pas d'un jugement capable de disputer des choses
« d'un si grand poids. Je m'en rapporte aux Docteurs,
« encore que j'estime qu'ils ne soient pas juges défini-
« nitifs, pour juger des choses qui ne peuvent se ré-
« soudre que les armes à la main, pour la ruine des
« royaumes. Sans offenser Sa Sainteté, je me permet-
« trai de dire qu'une sentence plus modérée eût été
« plus utile à la France et à la religion, car une telle
« sentence risque de faire sombrer les intérêts catho-
« liques. J'ai été baptisé en la religion catholique,
« apostolique et romaine. J'en ai fait profession toute
« ma vie et j'aimerais mieux, plutôt que de m'en dé-
« partir, la mort soudaine, et si j'avais quelques scru-
« pules, je prendrais volontiers votre avis. Je n'ai pas
« traité directement ni indirectement avec le roi de
« Navarre comme on vous en a donné avis. Il y a dans
« cette ville certains qui se nomment zélés de Saint-
« François et qui n'en gardent point l'ordre en matière
« d'argent ; ils en prennent à toutes les mains, ce qui
« doit les rendre moins croyables. J'ai bien donné
« avis à M. de Mayenne qu'à l'imitation de plusieurs
« autres, j'ai consenti, depuis deux jours, une trêve

1. *Mém.* du Duc de Nevers *Ibid.*, p. 673 et suiv.

« pour traiter de la levée des tailles. Je ne tiens pas ce
 « peuple par la force armée ; il faut donc que j'agisse
 « avec prudence. M. de Mayenne peut se souvenir que
 « je lui ai dit que si, durant la trêve, il ne se prépare
 « un accord général, il tomberait en grand danger, ce
 « que je cherche à éviter ¹. »

Cette lettre dont, la fin seule a été reproduite par le savant auteur de l'histoire du Berry², était intéressante à connaître dans son entier, car, loin d'être une marque de duplicité, dans laquelle La Châtre cherche à cacher son jeu, elle affiche, au contraire, dans sa première partie, une louable indépendance et une résolution manifeste de se soustraire à toute influence du dehors.

En même temps qu'il écrivait au légat, le maréchal s'ouvrait à Mayenne et il nous faut le suivre encore dans cette nouvelle lettre, pour y connaître l'état d'âme de ce Ligueur qui va faire sa soumission.

« J'ai reçu, écrit-il, la lettre que vous m'aviez en-
 « voyée par d'Abincourt ; il vous représentera l'état
 « dans lequel il nous a trouvés, disposés que nous
 « sommes à vous rendre les services et respects que
 « vous pouvez désirer. Vous vous souviendrez de ce
 « que je vous ai dit touchant les événements qui
 « peuvent arriver, si à la fin de cette trêve vous ne
 « prenez pas quelque résolution. Personne ne désire
 « plus le repos que ceux de cette ville. D'Abincourt

1. *Mém.* du Duc de Nevers : *ibid.*

2. RAYNAL : *loc. cit.*, IV page 209. Il est regrettable pour la mémoire du Maréchal de la Châtre, que M. de Raynal n'ait pas songé à reproduire cette lettre dans son entier.

« vous dira pourquoi et vous prendrez tel conseil qu'il
« vous plaira. Pour Dieu, Monseigneur, pensez à vous,
« à la religion, à l'état, à votre maison, à votre famille
« et conservez à la postérité la gloire que vos aïeux
« vous ont acquise. Vous avez pu juger ceux (les Espa-
« gnols) qui tâchent plutôt à vous plonger dans toutes
« sortes de maux, qui désirent la ruine de l'État et de
« votre particulier. Ils vous abandonneront après s'être
« enrichis à vos dépens. Pensez à vos affaires et au
« bien général de la France. Si on vous voit sortir des
« mains étrangères, beaucoup vous abandonneront.
« Deux choses altèrent les sentiments de ceux de cette
« ville : l'une, qu'on ne voit plus auprès de vous des
« serviteurs dévoués ; l'autre, qu'on a résolu de faire
« une prescription de plusieurs habitants et bourgeois
« de Paris. Cet acte regarde toutes les villes et leur
« servira d'exemple, et ceux qui ne l'approuveront pas
« seront toujours à craindre qu'on agisse ainsi envers
« eux, ce qui diminuera l'amour que l'on a pour vous.
« Les moyens violents ont toujours nui en France à
« ceux qui les ont employés. Le Français est libre de
« condition, la force ne le contraindra pas, et ceux qui
« suivent les conseils étrangers se perdront. Je ferai
« tout ce que je pourrai pour contenir ce peuple,
« mais votre conduite seule peut l'arrêter ou le
« perdre¹. »

Tout en donnant des conseils, La Châtre agissait. Il avait obtenu du roi une trêve de trois mois pour les provinces du Berry et de l'Orléanais, mais celle-ci ne

1. *Mém.* du Duc de Nevers, *loc. cit.*

lui était accordée qu'à la condition que, pendant ce temps, il s'occuperait sincèrement de pacification.

Ce fut son fils qui fut chargé d'y amener les habitants de Bourges. Il eut un certain mal et il fallut deux lettres du maréchal pour les décider à envoyer à Henri IV des députés, qui traiteraient d'une paix déjà conclue, quand ceux-ci prirent le parti de se mettre en route.

Le gouverneur s'occupa lui-même d'Orléans où la confrérie du Cordon ne désarmait pas et fomentait des séditions en faveur de l'Espagnol. La Châtre dut prendre des mesures énergiques. Le 13 février, le prédicateur Burlat prêchait à Sainte-Croix et déclarait que c'était aux rois donnés par Dieu qu'était due l'obéissance.

Ce fut le signal que prirent ceux du Cordon pour ameuter la cité, il fallut, afin d'arrêter les plus excités, les chasser de la ville. Pour les empêcher de rentrer, le maréchal fit garder les portes et armer de canons sa propre maison, mais la confrérie du Cordon avait cessé d'exister.

Enfin le 17 février, La Châtre assemblait chez lui l'évêque Jean de l'Aubespine, l'intendant de Bellejambe, le prévost Jean Cardinet, le maire Jacques Chauvreux, le receveur Claude Daniel, et leur exposait ses sentiments :

« Nous avons pris les armes, leur dit-il en substance, pour défendre la religion catholique et, devant la bonté de cette cause, plusieurs peuples se sont joints à nous. Les Espagnols ont été les plus dévoués ; ils ont combattu uniquement pour la reli-

« gion et, l'ont-ils assuré, avec un désintéressement
« complet. Plût à Dieu que cela fût vrai ! La guerre
« a duré cinq ans et elle ne nous a pas favorisés. Elle
« a principalement ruine le peuple qui a pensé surtout
« que le mal venait de ce que le roi était huguenot.
« Aussi a-t il voulu élire un roi catholique et, dans ce
« but, des États ont été convoqués à Paris, pour aviser.
« Mais alors les Espagnols se sont démasqués, nouant
« intrigues sur intrigues, pour gagner des partisans
« en faveur de l'Infante, de l'archiduc Ernest, et
« rompre à leur profit la loi salique, en proposant le
« mariage du duc de Guise avec la princesse.

« Aucuns parmi nous, et particulièrement parmi
« ceux de cette ville, ne se laissèrent corrompre, bien
« que beaucoup fussent séduits par cette dernière
« proposition.

« Les meilleurs amis de M. de Guise lui firent com-
« prendre que ce projet n'avait d'autre but que d'en-
« tretienir la guerre dans le royaume et d'empêcher la
« conversion du roi.

« M. le Légat lui-même entretenait cette idée, car
« les Espagnols n'avaient pas craint de menacer le pape
« d'une rupture, s'il consentait à recevoir les en-
« voyés d'Henri IV. Le Saint-Père ne put entendre
« ces propos qu'en versant des larmes.

« Ce que les Espagnols redoutent, c'est de voir ce
« royaume redevenu uni. Mais l'hésitation règne par-
« tout, beaucoup de villes déjà traitent de leur sou-
« mission.

« Demeurer plus longtemps sous la puissance de
« l'Espagne, c'est assurer la ruine de l'Etat. On nous

« objecte les intérêts de la religion et les serments que
« nous avons jurés.

« Sur le premier point, ma réponse est facile ;
« élevé dans la religion catholique, apostolique et
« romaine, j'ai toujours fait la guerre contre les hugue-
« nots, et si le roi fût resté dans son erreur, je n'eusse
« jamais cherché à me réconcilier avec lui. Mais
« depuis qu'il est rentré dans le sein de l'Eglise, les
« plus sages et les plus droits conseils¹ m'ont affirmé,
« qu'en toute conscience, je pouvais agir comme je
« le fais.

« Quant aux serments que nous avons prononcés,
« ils n'étaient faits que contre le roi huguenot ; sa
« conversion nous en a relevés.

« Il nous faut tomber sous la domination espagnole
« ou sous celle du roi. La première ne nous apportera
« que la guerre et le malheur ; tout le profit en sera
« pour l'étranger. La seconde assurera la religion,
« donnera la tranquillité à nos femmes et à nos en-
« fants ; elle fera renaître le commerce, apportera au
« peuple le calme et le repos. Notre exemple en entraî-
« nera d'autres ; le Berry ne tardera pas à nous suivre
« et je resterai à votre tête, comme j'en ai la certitude,
« pour continuer à vous gouverner². »

Ce langage, qui est une profession de foi sincère et

1. Allusion certaine à l'intervention de l'archevêque de Bourges.

2. PALMA-CAYET : *loc. cit.*, p. 126 et suiv. — « La proposition
« de M. de la Châtre, maréchal de France faite aux corps et
« communautés de la ville d'Orléans le 17 février 1594, à Paris
« chez Lhuillier, MDXCIII (sic) Bibl. Nat. Imprim. L. b. 35-
« 538. »

une justification loyale, obtint l'assentiment de l'assemblée.

A peine ce résultat fut-il connu qu'on vit une grande partie des habitants prendre des écharpes et des plumets blancs et parcourir les rues en criant « Vive le roi ! vive Henri IV¹ ! »

Orléans était rentré dans le devoir.

Profitant de ces dispositions favorables, La Châtre se rendit quelques jours après aux Haliers, dans une maison appartenant à son neveu Vitry, gouverneur de Meaux, qui était déjà rallié au roi et il s'y rencontra avec les envoyés d'Henri IV, Givry et Villeroi.

L'accord fut bientôt conclu. Les conditions faites à Orléans furent celles accordées aux villes déjà ralliées, c'est-à-dire l'exercice exclusif de la religion catholique dans la ville.

Quant à La Châtre, il fut confirmé dans sa dignité de maréchal de France et dans son gouvernement ; il reprit sur-le-champ le collier de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il n'avait pas porté depuis l'année 1589.

Le peuple orléanais célébra cette paix par les cris de « Vive le roi ! » et des feux de joie qui furent allumés dans toutes les rues. On alla chanter un *Te Deum* à la cathédrale et le bruit du canon annonça dans le voisinage une si importante nouvelle.

La ville envoya aussitôt une députation vers Tours, afin d'y faire enregistrer le traité par le Parlement².

1. LOTTIN : *loc. cit.*, p. III.

2. Arrêt contradictoire du Parlement de Tours, daté du 13 juin 1594. Arrêt du Conseil d'État du 12 oct. 1596 et arrêt de la Chambre des comptes du 12 oct. 1595.

Mayenne était resté indécis au milieu de toutes ces négociations. A la lettre que La Châtre lui avait écrite, il n'avait pas fait de réponse. Aussi celui-ci ne lui fit-il pas de longs discours, et il se borna à lui faire savoir que n'ayant pas reçu de réponse au sujet de la trêve, le peuple s'était résolu à faire la paix, et que, lui, il avait suivi cet exemple¹.

Mayenne fut médiocrement satisfait quand il reçut cette lettre et lorsque, le 20 février, la nouvelle de la défection d'Orléans se répandit dans Paris.

L'ambassadeur d'Espagne, et le légat, se mirent fortement en colère, et dans toute la capitale, ce ne fut de la part des Seize que sarcasmes et injures. Le prédicateur Garinus, que le maréchal avait naguère assez rudement malmené, traita du haut de la chaire La Châtre et Vitry « de faux vieillards de Suzanne » et il déclara que le Béarnais était « un pendu qu'on devrait attacher à une potence ».

C'était en effet un rude coup pour la Ligue qui voyait son parti s'effondrer, et Madame de Montpensier dépeignait la situation en écrivant, sur cette nouvelle, qu'à « cette heure on les sert à déjeuner d'une bicoque « rendue, à dîner d'une ville et le soir d'une province « entière² ».

Cependant si le maréchal de la Châtre abandonnait (au moins pour le moment) le duc de Mayenne il ne se croyait pas quitte envers le duc de Guise, et il savait

1. Lettre de La Châtre au duc de Mayenne datée de Mars 1594, *ibid.*, n° 3.989, f° 19.

2. L'ETOILE, *Journal d'Henri IV*; *ibid.*, p. 613.

que sa vieille amitié pour le Balafre lui imposait des devoirs vis-à-vis du fils.

Il lui écrit une lettre pressante adressée à « Mgr le duc de Guise et à Mademoiselle sa sœur », où, lui annonçant qu'il a traité avec le roi, il le met de nouveau en défiance contre l'influence espagnole qui ne cherche qu'à le « piper ». Il ne cache pas au jeune homme qu'il voudrait le voir à la tête de la noblesse du pays, se disposer à chasser l'étranger. Enfin s'adressant à sa sœur : « Princesse, lui dit-il, agissez sur votre frère, je le vois réduit à la défense de peu de places en Champagne, et toutes les belles espérances de sa jeunesse retranchées. Sa valeur ne peut profiter qu'aux étrangers, sans utilité pour lui. Poussez Madame votre mère à sauver toute sa lignée que Dieu lui a donnée, et qu'elle se montre mère en amour et en commandement¹. »

Cependant l'édit de pacification qu'Henri IV avait octroyé à La Châtre s'étendait non seulement à l'Orléanais mais aussi au Berry.

Le maréchal était maintenu dans sa charge de lieutenant-général et de gouverneur au pays de Berry, dont la survivance était assurée à son fils avec 2.000 écus par an. Le jeune homme n'allait d'ailleurs pas tarder à être nommé bailli de la province².

1. Lettre du maréchal de la Châtre sans date, *ibid.*, 4766, f° 199.

2. L'ÉTOILE: *Journal d'Henri IV*, *ibid.*, p. 77. — Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, par M. le marquis des Meloizes, année 1593-1594, d'après une communication des lettres patentes originales faites à la Société par son président M. Charles de Laugardière.

Enfin le roi accordait au maréchal de la Châtre la somme de 898.900 livres comme indemnité.

C'est le côté le moins brillant de cet accord ; il ne faut cependant pas oublier que le vieux Ligueur était ruiné et qu'il n'avait jamais reçu une obole pour ses anciens services envers le roi de France.

Néanmoins cette libéralité lui valut une épigramme mordante :

« Et, par ce que je suis mère et non pas marastre,
 « Je laisse et lègue en propre à mon fils de La Chastre
 « Tout l'argent monnayé, lequel a mon aveu,
 « Pour moi et en mon nom, recevoir il a peu
 « Pour lui ses hoirs, à quoi que la somme se monte,
 « Et sans qu'il soit tenu d'en rendre jamais compte,
 « Pour ce que toutefois il garde mieux sa foy
 « Qu'il n'a fait maintenant à son prince, à son roi¹. »

Henri IV avait voulu se montrer magnanime.

CHAPITRE XV

1594-1610

La Châtre au siège de Laon. — Il organise la paix en Berry. Etat de la province. — Il quitte l'armée, se rend à Orléans et à Bourges. — Il contribue à la soumission du duc de Guise. — Pacification du Berry. — Soumission de Mayenne. — Sièges de la Fère et d'Ardres. — La Châtre est désigné pour juger la conduite de Belin. — Entrée à Bourges de Louise de Lor-

1. Rapportée par RAYNAL : *loc. cit.*, IV, p. 212, note 1.

raïne, duchesse de Berry. — Rapports affectueux entre Henri IV et La Châtre. — Dernières années du règne de Henri IV.

Autant l'antipathie de Claude de la Châtre pour le Béarnais huguenot avait été profonde, autant fut sincère sa réconciliation avec Henri IV devenu catholique.

Celui-ci n'ignorait pas les mérites de son ancien adversaire ; il avait pu, en plusieurs occasions, apprécier ses qualités militaires, et il l'employa de suite à combattre les Espagnols.

Malheureusement, sinon dans leurs rangs, tout au moins dans ceux d'une armée alliée, se trouvaient encore Mayenne et le duc de Guise. Combattre ces deux hommes dut être dur au cœur du maréchal de la Châtre.

Nous ne savons pas si, en dehors des liens de la politique, une grande sympathie l'unissait au premier, dont le caractère hésitant et la médiocrité militaire cadraient mal avec les allures du maréchal ; mais nous savons quelle affection l'unissait au second, et nous pouvons comprendre la peine qu'il éprouva en devenant son adversaire.

Il le fut, en effet, d'une façon directe.

Henri IV était parti au mois de mai 1594 avec l'intention d'assiéger Laon. Il feignit de se placer entre les deux positions de l'armée espagnole, qui occupait Laon et Crécy ; mais tandis qu'il la tenait en échec, son arrière-garde, commandée par Biron, rebroussait chemin et allait investir la place.

Afin d'isoler davantage celle-ci, le roi envoya La Châtre barrer la route du sud et couper les communications avec Reims et la Champagne, où se trouvait le duc de Guise qui pouvait apporter du secours aux assiégés ¹.

Heureusement celui-ci, occupé par les affaires de cette province où les intrigues de Saint-Pol cherchaient à opérer le ralliement au roi, ne put se mettre en campagne.

La Châtre dut passer son temps en une occupation stérile, ce qui lui permit de correspondre avec sa province de Berry et d'y organiser la paix.

Le Berry était en effet sorti bien meurtri de cette lutte qui l'avait divisé et saccagé durant tant d'années.

La ville de Bourges était, matériellement autant que moralement, ruinée et délabrée. Ses murailles s'écroulaient éventrées et les habitants refusaient de les relever. La garnison ne voulait plus prendre le service de garde et, au même moment, les élections prochaines du maire et des échevins ravivaient les rivalités entre ligueurs et royaux.

Dans la campagne la tranquillité n'était pas plus grande. Des bandes de pillards ravageaient le pays; deux détrousseurs de grandes routes principalement, les nommée Crémieu et Laferneu, s'étaient emparés du château de Briantes, près la Châtre, et de là ruinaient et rançonnaient les environs, qu'ils avaient mis sous le régime de la terreur.

1. DAVILA, XIV, p. 1124. DE THOU, L. CXI

Enfin, à Bourges, le collège des Jésuites était menacé, et les maîtres sous le coup d'une expulsion.

Voilà les tristes nouvelles qu'à la fin de juin le baron de la Châtre vint apporter à son père, en le rejoignant aux environs de Laon.

Autant que son éloignement le lui permet, le gouverneur y pare aussitôt. Il écrit de suite au maire et aux échevins.

Il les invite à réparer les murailles, à maintenir la discipline, à organiser une expédition contre Briantes et à nommer « dignes et capables » aux charges municipales.

Il promet de s'entremettre auprès du roi pour sauver les Jésuites, bien que, dit-il « ce n'est pas le roi qui agit, mais l'Université de Paris, qui saisit le Parlement ».

Enfin il fait espérer aux habitants de Bourges que le roi pourra d'ici peu visiter leur ville¹. Ce voyage ne devait d'ailleurs jamais s'effectuer.

Le maréchal de la Châtre ne resta pas à l'armée royale jusqu'à la fin des opérations devant Laon. Assez fatigué, il rentra vers le 21 juillet à Paris, où il se reposa durant trois jours, puis il se rendit à Orléans, non moins troublée d'une conspiration tramée par d'Entraigues et qui s'étendait jusqu'en Berry²; enfin il arriva dans cette dernière province.

1. Lettres aux maire et échevins de Bourges, datées du camp de Laon les 11, 15 et 18 juillet 1594. *Loc. cit.*, d'après les Archives municipales de Bourges.

2. Lettres du 26 juillet, 1^{er} et 16 août 1594, *ibid.*

Ce fut à cette époque qu'il eut la consolation de rendre au duc de Guise le plus grand service qu'il pouvait lui procurer. Il s'entremet entre le roi et lui, et ces négociations, d'ailleurs favorisées par la mère de celui-ci, devaient bientôt aboutir au ralliement du jeune prince, qui entraînait la soumission de la Champagne dont il devait garder le gouvernement¹.

Le reste de cette année fut partagé par le maréchal entre ses deux gouvernements de l'Orléanais et du Berry, et les loisirs que ceux-ci lui donnaient, il les consacrait à ses terres de la Maisonfort où il se donnait au plaisir de courre le cerf, pour lequel il était très ardent².

Quant à ses occupations administratives, elles étaient multiples, mais elles consistaient surtout à protéger les campagnes contre les anciens capitaines de la guerre civile, qui, devenus pillards et brigands, achevaient sa ruine.

C'était, sur les confins du Bourbonnais, le capitaine Villard qui ravageait Ainay, le Châtelet et les contrées environnantes. La Châtre envoie contre lui le prévôt Le Cirier qui, à l'aide du sieur de Vauvilles, parvient à s'en emparer. Il fut pendu³.

1. DAVILA, *ibid.*, p. 440.

2. Lettres de La Châtre datées du château de Saragosse 29 juillet 1595, id. du Coudroy, 26 juillet 1595. *Loc. cit.* d'après les Archives municip. de Bourges.

3. Lettres aux mêmes datées de la Maisonfort des 23 mai 1595, 3 et 8 juillet de la même année : *loc. cit.* d'après Arch. municip. de Bourges.

C'est, à Ennordres, un sieur de Saint-Cosme, qui est également châtié pour le même motif.

Mais les habitants du Berry avaient une autre source de ruine, peut-être non moins grande, dans le passage des gens de guerre qui, la paix signée, regagnaient leurs provinces.

Le pays fut ainsi traversé par les troupes du duc de Nemours, par celles de M. d'Épernon, par les bandes licenciées qui venaient de Rochefort et de Bretagne.

La nombreuse correspondance de La Châtre, soit avec le roi, pour provoquer un règlement sur le passage de ces troupes, soit avec le connétable de Montmorency, pour faire appliquer le règlement, soit avec le maire et les échevins de Bourges, pour assurer la police, montre combien ces affaires étaient importantes et combien aussi elles tenaient au cœur du gouverneur¹.

La Châtre va même jusqu'à interdire à son gendre Lignerac, qui se proposait de traverser ainsi le Berry, de mettre le pied dans son gouvernement, et il le menace de partir en guerre contre ses troupes pour en débarrasser le pays.

D'autre part, le maréchal ne néglige aucune occasion de faire connaître et aimer le roi dans la province.

Il raconte à la municipalité de Bourges, dans une lettre datée de la Maisonfort, l'attentat de Jean Châtel

1. Lettres au connétable de Montmorency 26 nov. 1596 ; *ibid.* Bibl. nat., 3.607, f° 67. — Aux maire et échevins de Bourges 21 juillet 1596. *Ibid.* Bibl. nat. 20 février 1595 id. — 17 juin 1595 à M. de Travers, commandant le régiment d'Auvergne. Arch. de Bourges, etc.

et prescrit un *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir sauvé le souverain ¹. Il lui annonce également le succès de son armée à Fontaine-Française ², en Provence ³ et ordonne des prières publiques d'actions de grâce.

Un événement qui dans un autre ordre d'idée occupa vivement l'activité de La Châtre, fut le départ de Bourges des jésuites, dont il avait apprécié les qualités et qui, sous l'influence de la calomnieuse campagne menée contre eux, après l'attentat de Jean Chatel, furent l'objet de mesures violentes.

« J'ai appris, écrit La Châtre au maire et aux échevins, le 4 janvier 1595, l'arrêt qui ordonne aux jésuites de quitter Bourges. J'en suis très marri à cause du bien qu'ils ont fait au pays et à la religion ⁴ » et il donne des ordres pour qu'on leur adoucisse autant que possible l'amertume du départ.

Le maréchal ne quitta guère sa province durant ces quelques années.

La guerre du reste était bien localisée, la Ligue n'existait plus et Mayenne avait fait sa soumission. Le roi avait annoncé lui-même à La Châtre cette grande nouvelle qu'il le chargeait de faire publier en Berry ⁵.

Cependant Henri IV l'avait appelé auprès de lui à la fin de mai 1596, pour qu'il l'accompagnât au siège de

1. Lettre du 1^{er} janvier 1596, *ibid.*

2. Id. du 3 juin 1595, *ibid.*

3. Id. 26 mars 1596, *ibid.*

4. Id. 4 janvier 1595, *ibid.*

5. Lettre d'Henri IV à M. de la Châtre du 23 septembre 1595. Lettres missives d'Henri IV, *ibid.* T. IV, p. 411.

la Fère, et de là à Ardres où Jean Fodoas, marquis de Belin, était investi par l'archiduc Albert.

Mais à peine l'armée s'était-elle mise en mouvement que le roi apprit que Belin, sans attendre davantage, s'était rendu aux Espagnols.

Le souverain fut vivement irrité et il commit le maréchal de la Châtre pour instruire, avec le maître des Requêtes Turquant, contre Belin et poursuivre la procédure d'un procès de trahison.

Il semblerait que les conclusions de La Châtre furent formelles et qu'il se prononça pour la peine capitale. Ce ne fut qu'aux prières de Gabrielle d'Estrée qu'Henri IV se contenta d'une condamnation à la confiscation et à l'exil¹. Il ne devait d'ailleurs pas tarder à pardonner complètement.

Vers la fin de l'année 1596, La Châtre était en Berry, pour y recevoir la nouvelle duchesse, Louise de Lorraine, veuve d'Henri III, à qui le roi venait de reconnaître cet apanage. Elle fit son entrée à Bourges le 6 décembre ; le gouverneur alla à sa rencontre jusqu'à Romorantin et présida les fêtes qui furent données à cette occasion².

C'est que la paix était revenue dans la province ; elle était due à un sage administrateur qui, par une vigilante prévoyance, avait veillé à rendre impossibles « les émotions » dont elle avait été si souvent troublée ; tout

1. DAVILA : *loc. cit.*, p. 1256. — DE THOU : *loc. cit.*, L. CXVI. — MÉZERAY : *Hist. de France*, Paris 1685. T. III, p. 1182. — LA CHESNOYE-DESBOIS : *Hist. gééal. de la Noblesse*. — MORERI : *Dictionnaire*.

2. RAYNAL, *loc. cit.* T. IV, p. 226.

était maintenant régulier à Bourges, l'ordre y était établi et La Châtre, dans les plus minutieux détails, avait assuré sa tranquillité¹.

Au milieu de l'année suivante, une autre mission était échue au maréchal². C'était de se rendre en Auvergne et d'y mettre fin, les armes à la main, aux exactions et levées de deniers qu'y exerçait un certain sieur de Leviston, malgré les avertissements du roi.

Il fallut pour cela prendre les villes de Montaigne et de Combrailles, près de Riom. Enfin, au mois de mai 1598, Leviston faisait sa soumission au roi.

Les rapports entre Henri IV et La Châtre devenaient de plus en plus affectueux. La correspondance du souverain en témoigne.

Le fils du maréchal avait été blessé en duel à Paris, le roi fit prendre de ses nouvelles et le fit soigner par son propre médecin³.

A quelque temps de là, Henri IV manifeste la pensée d'aller visiter le Berry ; il témoigne même le désir de recevoir l'hospitalité à la Maisonfort et d'y courre le cerf.

1. Lettre de La Châtre au connétable de Montmorency 20 mai 1595 *ibid.* Bibl. nat. 3607, f° 30. — Lettre du même aux maire et échevins de Bourges : *id.* Arch. municip. de Bourges. Cette lettre donne les détails les plus minutieux sur la façon dont on organise le service du guet que l'on venait de reprendre en vue d'une apparence de mouvement des Huguenots.

2. Lettres missives d'Henri IV ; *loc. cit.* Lettre du 26 mai et 20 juillet 1597. T. IV, p. 662 et 973. — T. VIII, p. 652.

3. Lettre de La Châtre aux maire et échevins de Bourges 24 janvier 1595, d'après Arch. municipales de Bourges, *loc. cit.*

Le gouverneur annonce aussitôt cette flatteuse nouvelle aux habitants de Bourges. Il recommande aux échevins de recevoir Sa Majesté avec déférence et respect, tout en restant dans la simplicité que désire Henri IV : « Le roi veut être reçu simplement, il ne veut pas de cérémonies, leur écrit-il, d'autant plus qu'il sait l'incendie qui vient d'arriver à Bourges¹. »

Cependant ce voyage n'eut pas lieu ; Henri IV se contenta d'aller à Orléans et ne poussa pas jusqu'en Berry, sans doute mécontent du peu d'empressement que mettaient les habitants à lui envoyer les subsides qu'il réclamait².

Mais cette amertume ne retomba en aucune façon sur La Châtre, qu'il convoqua spécialement au baptême du Dauphin et qu'il honora particulièrement, en lui faisant tenir le bassin pendant la cérémonie³.

Les années qui s'écoulèrent jusqu'à la mort d'Henri IV offrent peu d'intérêt pour l'histoire du maréchal de la Châtre.

Il continua à partager son temps entre son château de la Maisonfort, ses terres de Nouan et les soins de son gouvernement, se préoccupant surtout de la sécurité

1. *Ibid.* datée du 20 juillet 1595.

2. Lettre du même aux mêmes du 10 oct 1600, *id.* — Deux autres fois le roi dut se rendre à Bourges, d'abord en 1602, ensuite en 1605. A cette dernière date, il en fut empêché par une épidémie qui sévissait à Romorantin par où il devait passer. — V. lettres du même aux mêmes des 18 et 27 mai 1602 et 25 sept. 1605 *id.*

3 Jacques GEORGE : *loc. cit.* et lettre du 16 sept. 1606 du même aux mêmes.

des villes et de leur salubrité, par les temps d'épidémie qui avaient succédé à la guerre ¹.

Il eut également à s'occuper du rétablissement des jésuites qui, grâce à l'intervention du P. Cotton, confesseur du roi, revinrent en 1604. Il lui fallut à cette occasion ralentir le zèle des huguenots qui tentèrent une démarche (bien faible) pour se rétablir dans l'université ².

A peine y eut-il à Bourges quelques désordres, motivés en 1609 par l'élection du maire. Le gouverneur parvint facilement à les réprimer en dissolvant l'assemblée électorale qui voulait nommer les candidats Gayault et Descayeux, notoirement hostiles ³. Mais à part ce léger nuage, l'harmonie était complète entre La Châtre et la capitale de son gouvernement, si bien qu'à la naissance d'une petite-fille que lui donna un de ses enfants, il exprima aux membres de la municipalité combien il est marri de voir « que ce premier fruit ne
« puisse naître parmi eux, à qui il sera toujours destiné
« à rendre autant de preuves d'affection que ceux dont
« il est issu. (Dieu le veuille!) ⁴ ».

La vie militaire n'occupa plus le maréchal jusqu'à la mort de son souverain. On pensa cependant à lui en 1602, afin de lui donner la succession du duc de Mercœur qui commandait contre les Turcs, pour l'empereur

1. Lettre du même aux mêmes, 16 sept. 1606 *id.*

2. *Id.* des 22 août et 12 novembre 1603. — 22 février 1604, *loc. cit.*

3. Lettre du même aux mêmes du 25 juin 1609, *ibid.*

4. *Ibid.* du 13 mars 1603, *ibid.*

Rodolphe II¹. L'éloignement et les hasards de cette campagne firent sans doute écarter le nom de La Châtre.

CHAPITRE XVI

1610

Mort d'Henri IV. — Sully et La Châtre. — La Châtre est désigné pour commander l'expédition de Juliers. — Expédition de Juliers. — La Châtre au sacre de Louis XIII.

La mort d'Henri IV ne semble pas avoir jeté le trouble dans le gouvernement du maréchal de la Châtre.

A la nouvelle de cet événement, celui-ci recommanda néanmoins aux autorités de Bourges de veiller à la sécurité de la ville, avec une vigilance encore plus assidue, puis il se rendit à la cour.

Le changement de gouvernement ne devait pas nuire à sa fortune. Au contraire, il faut peut-être voir dans l'inactivité où demeura La Châtre, pendant les dernières années du règne d'Henri IV, la secrète influence d'un ministre dont l'heure de la disgrâce allait sonner.

Sully, resté protestant, n'était pas bien vu par les anciens Ligueurs ; il était particulièrement antipathique à La Châtre, dans le gouvernement duquel il

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

.

s'était établi en « prince souverain » par l'acquisition qu'il y avait faite de la principauté indépendante de Boisbelle, aujourd'hui Henrichemont.

Avec la défaveur de Sully, le rôle actif de La Châtre allait renaître.

Une occasion se présentait tout d'abord ; il s'agissait de commander contre la Maison d'Autriche une expédition à laquelle Henri IV avait songé à donner une ampleur considérable, mais que son assassinat allait ramener à des proportions plus modestes.

Les événements qui se passaient de l'autre côté du Rhin rendaient d'ailleurs notre intervention indispensable.

Au commencement de l'année 1610, Jean Guillaume, duc de Clèves, venait de mourir. Sa succession, qui devait revenir à ses beaux-frères Albert de Brandebourg et Charles d'Autriche, marquis de Burgraw, qu'on appelait « les princes possédants », était contestée par l'empereur d'Autriche, qui favorisait la candidature de l'archiduc Léopold, en s'appuyant sur une prétendue donation vieille de plus de deux siècles.

Les intérêts des héritiers étaient soutenus par le prince d'Orange, Maurice de Nassau qui, avec l'aide du prince, se proposait de mettre le siège devant Juliers.

Henri IV avait eu le projet de porter un coup droit à la maison d'Autriche, en se plaçant lui-même à la tête d'un corps d'armée qui irait attaquer l'Empereur.

La mort vint mettre cette résolution à néant, mais la régente n'eut pas la possibilité de paraître se désintéresser de l'affaire.

Il n'y avait pas à tarder, si on voulait participer à l'expédition qu'entreprenait déjà le prince d'Orange.

Sully avait d'ailleurs recruté une armée avec un soin extrême ; il l'avait pourvue d'un trésor important, mais il s'agissait maintenant de lui trouver un chef.

Deux noms furent mis en avant, ceux du duc de Bouillon ¹ et du maréchal de la Châtre.

Marie de Médicis, pour faire son choix, s'en remit au conseil de régence qui, dans un vote secret, désigna ce dernier ².

Le gouverneur du Berry fut-il satisfait de ce choix ? Cela est à croire, car il touchait son amour-propre.

D'autres cependant le furent moins. Le duc de Bouillon demeura mortifié, et il entra presque en rébellion contre la régente. Sully ne cacha pas son mécontentement, et il proclama hautement l'inutilité d'une expédition dont il avait lui-même soigné les préparatifs.

Enfin les Jésuites virent, paraît-il, avec regret, leur ami entrer en campagne, dans le but d'assurer le trône à des princes protestants.

Peut-être pour la forme, La Châtre simula lui-même quelques hésitations ; l'expédition était lointaine, et le

1. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon. Voir les Mémoires du duc de Bouillon, collect. Michaud et Poupoulat. T. II, page XII, note.

2. V. « mémoires et recueils de ce qui s'est passé au voyage « de Clèves et prise de la ville et château de Juliers tant par « l'armée française sous la conduite de Monseigneur de la « Châtre, que celle des princes protestants desdits pays et des « états d'Hollande en l'année 1610. » Bibl. nat. Manuscrit français n° 3706. — L'auteur de ce manuscrit inédit est La Châtre lui-même. — SULLY, *mémoires*, T. VIII, Liv. 28, p. 107.

vieux maréchal fit entendre à la reine que d'autres étaient plus « portatifs que lui et plus jeunes pour supporter un si long travail... qu'il ne pouvait risquer de livrer leurs Majestés et l'Etat au hasard, le tout au prix de sa vie. »

Il faut croire cependant qu'il fut flatté de ce choix, car on raconta qu'avant de partir, il alla voir M. le président de Thou, avec lequel il dîna et qu'il lui dit « qu'il n'avait plus que trois ou quatre ans dans le ventre, et qu'il désirait combler de gloire la fin de son âge en bien faisant pour le salut de la France, conservation de l'Etat et service du petit roi, son maître, et marcher en cette guerre de bon pied et en homme de bien, afin, Monsieur, aurait-il ajouté, que je puisse avoir part en quelque petit coin de votre histoire ¹. »

Toujours est-il que le maréchal ne tardait pas à se rendre chez la reine et à l'assurer qu'il était à ses ordres, pour lui prouver « son affection et sa bonne volonté ² ».

L'expédition était d'ailleurs plus délicate que difficile. Maurice de Nassau apportait un contingent de forces important et une science notoire dans l'art de faire les sièges. Mais il fallait compter sur les rivalités et les questions de préséance qui ne manqueraient pas de naître entre les deux armées.

Il fallait surtout vaincre les difficultés qu'il y avait à

1. Pierre DE L'ETOILE, *Registre-journal de Louis XIII*, 1610-1611, — dans Petitot, *Mém. sur l'histoire de France*, T. XIX, p. 58.

2. *Mémoires*, manuscrit précité.

gagner Clèves sans passer par les Pays-Bas, appartenant à l'archiduc, et faire un long détour en longeant le Rhin.

La préséance fut réglée. Avant son départ, La Châtre émettait la prétention de commander en chef l'armée des alliés : la reine lui fit comprendre que cette prérogative revenait au prince d'Anhalt, lieutenant général des princes possédants. Il reçut en échange quelques compensations.

Enfin le 23 juin, l'armée se mit en mouvement ; elle avait comme maréchal de camp le gendre de Sully, Henri de Rohan, ce qui consola un peu le vieux ministre et lui mit dans la bouche de « bonnes paroles » pour saluer La Châtre à son départ¹.

Le lendemain le maréchal couchait à Faremoutier où sa nièce était abbesse, et il y recevait les adieux de sa femme. Le 6 juillet il arrivait à Metz et se mettait en rapport avec M. de Boissise, agent du gouvernement français pour les princes héritiers, afin de tenter d'aplanir les difficultés qu'il trouverait auprès de ceux-ci, dans son passage à travers l'Allemagne².

Les chemins étaient détestables, il y avait mauvaise intelligence entre les princes et le gouvernement des Pays-Bas, qui ne pouvaient se mettre d'accord sur l'itinéraire de l'armée française.

Tout cela faisait des retards et occasionnait des lenteurs préjudiciables aux intérêts de l'expédition³.

1. SULLY, *loc. cit.*

2. Lettre du maréchal de la Châtre à M. de Boissire, *loc. cit.* d'après fond Dupuis 765, f° 77, 78, 79.

3. Lettre du même au même du 17 juillet 1610, *ibid*, f° 80 et 81.

Enfin La Châtre put quitter Metz à la fin de juillet ; le 29, il entra sur le territoire du duc des Deux-Ponts, et passait heureusement la Moselle, malgré les difficultés que lui offrait une rivière dangereuse et profonde.

Mais il fallait maintenant traverser un pays de montagnes qui rendaient les marches d'autant plus pénibles et fatigantes que les troupes étaient accablées par la chaleur et décimées par la maladie.

Enfin le voilà sur le territoire de l'électeur Palatin, où tout est bien disposé pour le recevoir, et il peut annoncer à la reine que son voyage est heureusement accompli¹.

Tout cela avait pris du temps et ce n'est que vers le 20 août que l'armée française se réunissait aux alliés sous les murs de Juliers.

Le prince d'Orange avait commencé le siège depuis plus de quinze jours et avait déjà pris quelques ouvrages avancés.

Cependant les Français furent reçus avec joie, les magistrats de Cologne envoyèrent des ambassadeurs pour complimenter leur chef et le comte Maurice de Nassau se porta au-devant de lui : « Ce ne furent
« d'abord qu'honnêtes offres de service et le maréchal
« arriva à son quartier, qui était au-delà de la rivière
« du Roër, auquel le comte avait fait tous les retran-
« chements qui y étaient nécessaires ; il salua Juliers
« de quatre coups de canon². »

1. Lettre du même à la Reine du 29 juillet 1610, *ibid.*, f° 286.

2. *Le Mercure français* ou suite de l'histoire de la paix. — Paris, chez Jean Richer MDCXI, p. 522.

La Châtre put se rendre compte de l'état des alliés et ses réflexions sont amusantes : « Les princes intéressés sont de douce nature, écrit-il à Villeroy ¹, mais ceux d'Anhalt et Maurice leur passeront souvent la plume par le bec ², car ils sont plus fins qu'eux. »

Aussitôt installés, les Français se mirent au travail ; ils s'employèrent tout de suite aux tranchées, et au bout de peu de jours, ils étaient parvenus à conduire des mines jusque sous la place, si bien que le 23 août Rauchemberg, qui y commandait pour l'Empereur, entamait des pourparlers ; on rédigeait de suite des articles de capitulation, où La Châtre apposait sa signature et le 3 septembre Juliers était rendu ³.

Le rôle de La Châtre dans l'expédition de Juliers fut jugé diversement. Sully, dont la bonne foi est, nous l'avons vu, sujette à caution dans cette affaire, rapporte que le prince d'Orange aurait déclaré n'avoir jamais vu une troupe si leste et si bien apprise, mais qu'il était surpris que le général qui, selon les apparences, devait être des meilleurs du royaume, n'eût « qu'une connaissance tout à fait commune de ce qui se pratique dans les sièges et autres parties de la guerre ⁴ ».

Le maréchal raconte au contraire qu'à son retour, Leurs Majestés lui manifestèrent leur satisfaction par

1. Lettre de La Châtre à M. de Villeroy du 22 août 1610, *loc. cit.* d'après Bib. Institut. Fond Godfroy 266, f° 50.

2. Allusion à une coutume de paysans berrichons qui enfilent une longue plume au travers du bec des oies pour les empêcher de traverser les haies servant de clôtures aux champs de blé.

3. *Le Mercure français, ibid.*

4. *Mémoires de Sully, loc. cit.*

de grands témoignages de gratitude et d'autres vont même jusqu'à dire que c'est le prince d'Orange qui malgré sa réputation, se montra tout à fait inférieur à sa tâche ¹.

La vérité doit être en dehors de ces bavardages de cour ; le siège de Juliers était facile et il fut rapidement conduit. Le maréchal de la Châtre, pour sa part, remplit aisément le petit rôle qui lui était réservé.

Mais, où il montra une réelle habileté, ce fut dans la conduite de son armée à travers un pays difficile, où les obstacles de toute nature ne lui étaient pas ménagés ; ce fut aussi dans l'administration des services qui lui étaient confiés et qu'il sut régler avec tant d'ordre et d'économie, qu'il put rapporter au trésor 100.000 écus sur la somme qui lui avait été remise pour les frais de sa campagne ².

Le retour du maréchal eut lieu vers la fin de septembre. La reine, qui était à Reims, où se préparaient les fêtes du sacre de Louis XIII, fit dire à La Châtre de s'y rendre.

Celui-ci ne manqua pas de répondre à cet appel et, après s'être pieusement arrêté à Notre-Dame de Liesse, il rejoignit la cour.

La cérémonie royale qui allait avoir lieu, réservait un rôle imposant au maréchal de la Châtre. Il s'agissait de remplacer dans son rang officiel le vieux connétable de Montmorency, que son grand âge empêchait de paraître.

1. *Mémoires* de Fontenay Mareuil. Collection Petitot dans les *Mém. sur l'histoire de France*. T. L, p. 131.

2. *Mémoires* de Sully, *loc. cit.*

La reine, en choisissant pour suppléer le connétable celui qui arrivait à la cour encore tout poussiéreux d'une campagne, ne pouvait agir avec plus d'à-propos.

Une gravure du temps nous montre le maréchal de la Châtre conduisant le roi à l'autel, lui présentant l'épée et présidant la cérémonie ¹.

Ayant été ainsi à la peine, La Châtre s'était ensuite trouvé à l'honneur « à la mode des anciens romains, « dit-il lui-même, et il rentra dans sa maison, par le « congé et la permission de leurs Majestés, pour « attendre quelque occasion de leur faire encore « quelques bons services, dont il ne se lassera jamais² ».

CHAPITRE XVII

1610-1615.

Dernières années de La Châtre passées à la Maisonfort.

— *Madame de la Châtre, ses enfants. — La Châtre réprime la révolte de Florimond du Puy. — Ombrage que lui cause Condé. — Mort du maréchal de la Châtre, ses funérailles, son oraison funèbre.*

1. Gravure représentant le sacre et le couronnement de Louis XIII avec légende. — Paris, chez Jean Leclerc 1619. Bibl. nat., collection Clérembault, n° 1039, T. XVIII. (Département des manuscrits). — Voir aussi dans la même collection, n° 4451, T. III, une gravure par Leu d'après la peinture de François Quesnel.

2. « Mémoires et recueil de ce qui s'est passé au voyage de Clèves. » Mém. cité.

La vie publique du maréchal de la Châtre était presque terminée. A part le soin de certaines affaires locales qui intéressent uniquement sa province, et que nous indiquerons à la fin de ce chapitre, les quelques années qui lui restent à vivre seront passées dans son château de la Maisonfort.

C'était une habitation de famille, parvenue au maréchal par suite de l'alliance des siens avec la maison de Menou, qui la tenait elle-même, et de la même façon, des seigneurs de Graçay.

Vaste corps de logis, agrandi de deux ailes irrégulières, le château de la Maisonfort fut vers cette époque richement restauré et solidement réparé par son propriétaire, qui y employa les loisirs que lui laissa la politique.

L'intérieur surtout fut l'objet de ses soins. On y voit encore les enjolivements qu'il y apporta; les belles cheminées, ornées avec goût, dont l'une encadre une plaque datée de 1610; les lambris des chambres peints en rouge, et portant entrelacé le monogramme C. J.¹; enfin les belles lucarnes ornées de sculptures et de trophées qui dominant les toitures.

Est-ce une paisible vie de famille que le maréchal de la Châtre mena dans son château? Nous ne saurions le dire.

Jeanne Chabot, qu'il avait épousée en 1564, ne lui avait pas donné grandes consolations.

Citée par Brantôme au nombre des dames d'honneur de Catherine de Médicis, elle n'apprit sans doute pas,

1. Claude de la Châtre, Jeanne Chabot.

à la cour des Valois, ce qu'il faut pour assurer le bonheur du foyer conjugal.

Le même auteur prétend qu'elle cacha pendant sept ou huit ans cette seconde union, dans la crainte de déplaire au fils de son premier lit¹.

Toujours est-il qu'on prêtait à Madame de la Châtre des mœurs dissolues et que les pamphlets étaient nombreux, qui plaisantaient son mari.

Agrippa d'Aubigné, dont l'ardeur protestante pourrait faire suspecter la bonne foi, n'hésite pas à rapporter qu'à ses débordements elle ajoutait la jalousie la plus intime, puisqu'elle ne craignait pas de l'appliquer à une de ses filles.

A ce propos on la fait l'héroïne d'une scène moitié burlesque, moitié pseudo-démoniaque, dont l'église de Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur, aurait été le théâtre².

Nous n'insistons pas, car nous sortirions du domaine de l'histoire.

Mais, en dehors de la passion politique et religieuse, qui lui valurent ces grossières attaques, il paraît incontestable que Madame de la Châtre était d'un commerce peu agréable.

Nous l'avons vue rancunière et vindicative en Berry, pendant les guerres de la Ligue. Nous la retrouvons ridicule à la cour de Henri IV.

1. BRANTÔME, *Vie de Dames illustres*, édit. des Mém. de l'histoire de France. — Discours II. T. IX, p. 676. V. aussi CASTELNAU, *loc. cit.*, T. I, p. 318.

2. L'ÉTOILE, *Journal d'Henri III*, additions ; la confession de Sancy, édit. Langlet-Dufresnoy déjà citée p. 173 et suiv.

Celui-ci ne lui ménageait pas ses sarcasmes. On raconte qu'elle était venue à un bal, chargée de bijoux et parée d'une toilette d'un vert tendre qui seyait mal à son âge et à ses rides. En la reconduisant, le roi la remercia d'avoir assisté à la fête et ajouta « qu'il lui « devait d'autant plus d'obligation, qu'elle avait employé « le vert et le sec pour être de la compagnie¹ ».

Elle ne resta pas d'ailleurs longtemps à la cour du roi. Celui-ci, cédant à la marquise de Verneuil qui était la sœur du gendre de Madame de la Châtre, lui signifia son congé; nous ne savons sous quel prétexte, mais nous connaissons tout au moins que ce départ ne s'effectua pas « sans pleurs et grands serments du « monde² ».

L'union de La Châtre avait été féconde, Jeanne Chabot lui avait donné sept enfants :

Louis, son seul fils, qui devait mourir en 1630, avait épousé d'abord Urbaine de Montossié et, en secondes noces, Elisabeth d'Etampes, fille du seigneur de Valençay.

Anne devint abbesse de Faremoutier dans la Brie.

Marie épousa, le 5 février 1593, Charles de Balzac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans.

Jeanne contracta alliance avec Gilbert de Saint-Chamant, sieur de Lignerac.

1. CASTELNAU, *Mémoires*, Bruxelles 1791. — T. II, p. 94, additions.

2. Lettre d'Henri IV à Madame de Verneuil du 11 oct. 1610 : *Lettres missives citées* T. VIII, p. 743.

Marguerite fut la première femme d'Henri de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert ¹.

Françoise, née en 1573, mourut le 25 août 1643, dans la même abbaye de Faremoutier, qu'elle dirigea après sa sœur Anne.

Enfin Louise devint la seconde femme d'Antoine de la Grange-Arquian, cet ancien rival et ennemi de son père ² et ce mariage acheva la réconciliation des deux adversaires.

Un seul incident, tout local d'ailleurs, vint forcer le gouverneur du Berry à reprendre les armes.

Vers la fin de 1610, le seigneur de Vatan, Florimond du Puy, le fils de celui que nous avons vu guerroyer dans le plus mauvais temps de la Ligue, s'était affilié à une bande de faux saulniers, dont les agissements causaient le plus grand préjudice au trésor.

L'un de ses complices, du nom de Jeufosse, ayant été arrêté par ordre du général des gabelles, Robin de Coulogne, Florimond du Puy, furieux, n'hésita pas à enlever les enfants de Robin et à les retenir prisonniers dans son château de Vatan.

Pour le réduire à l'obéissance, le roi dut mobiliser les forces du maréchal de la Châtre, en même temps que les troupes de Cheverny, gouverneur de Blésois. Il fallut 1.200 hommes et 16 pièces de canon pour

1. Notons ici que la Ferté-Saint-Nectaire et la Ferté-Nabert désignent un seul et même lieu qui s'est encore appelé la Ferté-Lowendal et porte aujourd'hui le nom de la Ferté-Saint-Aubin.

2. V. sur les enfants de Claude de la Châtre ANSELME, *Hist. généalog. et chronolog. de la maison de France*, VII, p. 370.

prendre Vatan et s'emparer de Florimond du Puy, qui fut dirigé sur Paris et condamné au dernier supplice ¹.

Mais, en général, les occupations du maréchal de la Châtre étaient devenues plus pacifiques.

C'est ainsi que nous le voyons, en 1611, s'entremettre entre MM. d'Aumont et de la Tour-Landry pour trancher entre eux un différend, suite d'une vieille inimitié qui existait depuis plusieurs siècles, en raison du partage de la terre de Châteauroux, à l'extinction de la maison de Chauvigny.

La querelle était mesquine, mais elle n'en était pas moins âpre. Il s'agissait d'une porte dépendant de la rue de l'Indre à Châteauroux que M. d'Aumont avait fait ouvrir et que M. de la Tour-Landry, d'accord avec les habitants de la ville, voulait voir murée.

M. de la Châtre intervint et, par sa sagesse, empêcha la querelle de s'éterniser; il décida que la porte serait ouverte, mais que les habitants de Châteauroux en auraient la garde ².

Une ombre menaçait les vieux jours du maréchal.

En 1612, M. d'Aumont se décidait à mettre en vente ses terres de Châteauroux et le prince de Condé s'en rendait acquéreur et s'y retirait. Là, non seulement il nouait déjà les intrigues qui allaient agiter la régence de Marie de Médicis, mais il faisait montre d'une influence qui devait nuire à celle du gouverneur.

1. DE LA TREMBLAI, *Esquisses pittoresques de l'Indre*. — Compte rendu de la Société de Berri, années 1865 et 1866. — *Mém. de la Société des Antiq. du Centre*, T. XXII. Travail de M. l'abbé Duroisel sur Florimond du Puy.

2. LA THAUMASSIÈRE, *loc. cit.*, L. VII, ch. xxxix.

Celui-ci témoigne ses craintes dans une lettre qu'il écrivait le 18 juin 1614¹ à M. de Villeroy, en lui adressant son manuscrit sur l'expédition de Juliers : « Je vous envoie le discours entier de mon voyage de « Juliers, disait-il, la paix est faite, mais pour moi je « suis bien menacé, j'espère que Sa Majesté ne m'aban- « donnera pas. »

Le maréchal de la Châtre ne devait pas en ressentir d'autres effets ; le 14 décembre 1614 il s'éteignait doucement, dans son château de la Maisonfort, âgé de 78 ans, et en donnant à tous l'exemple d'une mort chrétienne et édifiante.

Ses funérailles n'eurent lieu que deux mois après, le 21 février 1615. Elles furent célébrées à la cathédrale de Bourges avec une pompe magnifique. Nous ne les raconterons pas, l'*Histoire de Berri*, de M. de Raynal, en a donné une description complète² qui témoigne du luxe et de la solennité avec lesquels, à l'époque, on savait rendre les derniers honneurs à un grand seigneur.

L'oraison funèbre fut prononcée par le P. Jacques Georges ; elle a été publiée et son texte, devenu très rare, présente dans un style ampoulé, précurseur de l'Hôtel de Rambouillet, une originalité trop caractéristique, pour que nous résistions à la tentation de nous y arrêter quelques minutes.

Le livre a pour titre : *Eloge de La Châtre ou la cou-*

1. Lettres de La Châtre déjà citées, d'après fond Godfroy.

2. T. IV, p. 248.

ronne de gloire, tissée par les mains ouvrières du Bonheur, de l'Honneur, de la Vérité et de l'Éternité.

Et l'orateur de détailler « les fleurons » de cette riche couronne, qui sont les fleurs de lys, symbole de la noblesse, et celles de la « nicotane », cette plante « que Jean Nicot, ambassadeur de Portugal, envoya « à la reine mère de France, et dont les Indiens tirent « la fumée par le tuyau d'une canne pour s'enivrer « après avoir bu », et qui devient le symbole des dangers dont La Châtre a pu se préserver.

C'est sur ce plan, dont le goût peut paraître douteux à nous pour qui le tabac n'a plus aucune poésie, que l'orateur passe en revue la vie du Maréchal, non sans s'arrêter avec complaisance sur l'illustration de sa naissance, mais en passant sous silence les périodes troublées où son héros fut du côté des rebelles

Le caractère de celui qui fut un bon capitaine, un habile administrateur et un sincère catholique méritait mieux.

Le maréchal de la Châtre fut inhumé dans l'église souterraine de Bourges.

Au-dessus, dans la chapelle de Saint-Etienne, aujourd'hui de la Vierge, on plaça des tables de marbre portant son épitaphe, l'une en latin, l'autre en français, cette dernière, dit-on, composée par lui-même ¹. Il avait fondé trois messes qui devaient se dire chaque année dans la chapelle de la Vierge ².

1. Voir le texte dans LA THAUMASSIÈRE, *loc. cit.*

2. Dans une intéressante notice publiée dans le XXVIII^e vol. de la Société des Antiquaires du Centre, sous le titre : « Notes historiques sur la décoration de la chapelle de la Vierge à la

C'est également à la générosité du maréchal de la Châtre que l'on doit attribuer les vitraux qui décorent cette chapelle.

Ce sont les seuls souvenirs qui subsistent, dans la capitale du Berry, de celui qui, si longtemps, y avait régné en maître.

cathédrale de Bourges », M. Mater donne de précieux détails sur les embellissements dont cette chapelle fut l'objet. Il publie en outre le testament du maréchal de la Châtre daté du 23 avril 1609.

Notons parmi les fondations pieuses faites par La Châtre, celle du couvent des capucins de Vierzon à laquelle il contribua de ses deniers. Ce fut lui qui posa la première pierre du monastère en 1612, et on rapporte que saint François de Sales dit la première messe qui fut célébrée dans la chapelle de ce couvent. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de notre collègue, M. Gauchery, qui les a puisés dans un manuscrit du xviii^e siècle signé « *Bechereau* » et qui a pour titre : « Mémoires sur Vierzon ». Ce manuscrit fait partie des archives de la famille Mac-Nab.
